



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service Territorial
de l'Architecture et du
Patrimoine du Finistère

Direction Régionale des
Affaires Culturelles

VILLE DE PONT-L'ABBÉ



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE PONT-L'ABBÉ

I - ANNEXE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION :

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

Création approuvée par délibération du Conseil Municipal du 03 mars 2014

Olivier FETTER
Architecte Urbaniste
29 900 Concarneau

Claudie HERBAUT
Historienne du Patrimoine
56 610 Arradon

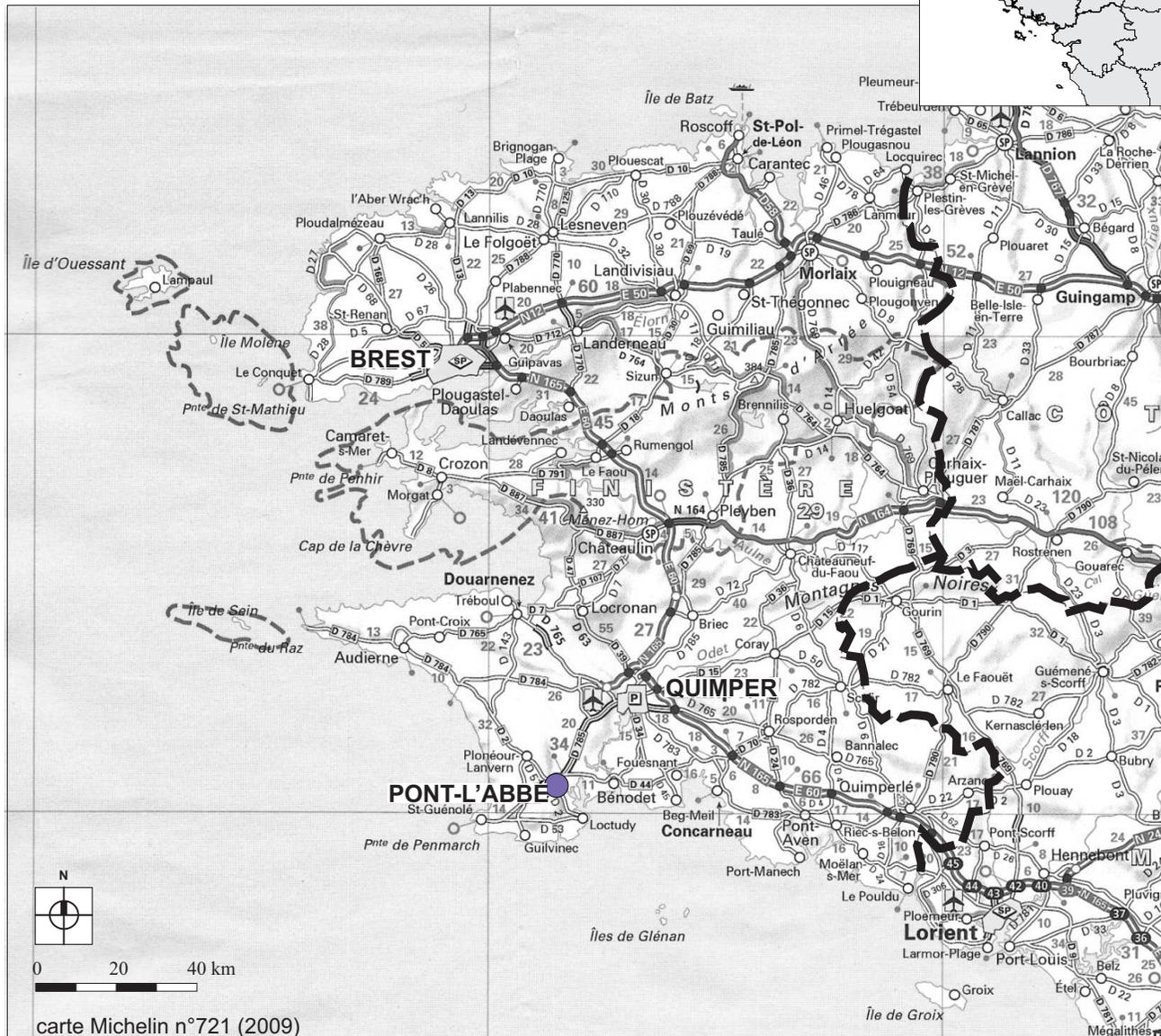
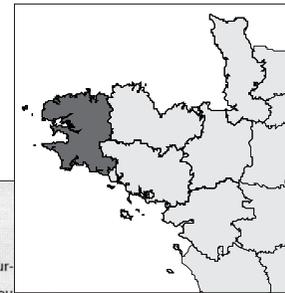
Bertrand LANCTUIT
Architecte Paysagiste
29 190 Pleyben

SOMMAIRE

A - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	2	C.4 – LA VILLE CONTEMPORAINE	33
A.1 – SITUATION	3	- Pont-l'Abbé aujourd'hui	
A.2 – LE TERRITOIRE	4	D - PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL	34
A.3 – TOPOGRAPHIE	5	D.1 – DES ESPACES URBAINS DE QUALITÉ	35
A.4 – LA FAÇADE MARITIME	6	- Le site du pont et ses composants : co-visibilités d'une rive à l'autre	
B - LES PAYSAGES DE LA RIA	7	- Les places et les espaces plantés	
B.1 – LA FRANGE LITTORALE ET SES PROLONGEMENTS	8	- Les rues, les venelles et les murs de clôture du centre ancien	
- L'anse du Pouldon et l'anse de Rosquerno		- Les cœurs d'îlots du centre ancien	
- L'île Chevalier		- Les rues et ruelles du quartier de Lambour	
- La rivière de Pont-l'Abbé		- Le quartier de Pont-Guern	
- L'étang de Pont-l'Abbé		- Mettre en œuvre des projets cohérents pour préserver les qualités urbaines et architecturales	
- Des espaces en partie protégés mais qui demeurent fragiles		D.2 – LES ÉDIFICES REMARQUABLES	41
B.2 – LES PAYSAGES AGRAIRES EN ARRIÈRE PLAN	14	- Le château et ses douves : un ensemble architectural à préserver	
- Persistance de l'activité agricole et de la structure bocagère		- Patrimoine religieux et commémoratif	
- Conséquences de l'urbanisation récente		- Patrimoine maritime et patrimoine artisanal et industriel	
B.3 – LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL DE LA RIA	16	- Les édifices publics et assimilés	
- Le chemin de halage : un ouvrage de qualité		D.3 – L'HABITAT URBAIN ET SA TYPOLOGIE	44
- Les moulins à marée : un autre aspect du patrimoine fluvio-maritime		- La forte représentation du 19° siècle	
- Patrimoine bâti en milieu rural : fermes, fontaines, croix, manoirs...		- Typologie de l'habitat (7 types)	
C - LA VILLE ET SON ÉVOLUTION	21	- type 1 : maison et hôtel particulier du 17° siècle	
C.1 – L'ORIGINE MÉDIÉVALE DE LA VILLE	22	- type 2 : maison et hôtel particulier du 18° siècle	
- Un site stratégique : la rivière, le pont, le château		- type 3 : maison modeste à RDC + comble	
- Le château et la ville		- type 4a : maison de ville à façade sans décor des 19° - début 20° siècles	
- Un centre religieux		- type 4b : maison de ville à façade ornée des 19° - début 20° siècles	
- Un centre juridique, commercial et artisanal		- type 5 : immeuble de rapport des 19° - début 20° siècles	
C.2 – LA VILLE AUX 17° et 18° SIÈCLES	26	- type 6 : maison bourgeoise avec jardin fin 19° - début 20° siècles	
- Un développement modéré au 17° siècle		- type 7 : maison à façade de style années 1930	
- Peu d'embellissements au cours du 18° siècle		E - SOURCES	53
C.3 – LES MUTATIONS URBAINES AU 19° SIÈCLE	28	E.1 – ÉLÉMENT DE BIBLIOGRAPHIE	54
- Les premiers temps (1805-1835) : des projets qui tardent à démarrer		E.2 – ARCHIVES CONSULTÉES	54
- Les grands chantiers (1840-1930) : Pont-l'Abbé, capitale du pays bigouden		E.3 – DOCUMENTATION DES SERVICES ET ÉTUDES DIVERSES	55
- Agrandissement du port et création du chemin de halage			
- Les nouveaux quartiers			
- Interventions dans la ville ancienne			

A - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

A.1 - SITUATION



Au sud du département du Finistère, la commune de Pont-l'Abbé est située au fond d'une ria, paysage caractéristique du littoral de la Bretagne occidentale.

A 15 km au sud de Quimper, la capitale du Pays bigouden est traversée par la D. 785 qui relie la préfecture du département à la pointe de Penmarch, et par la D. 2 qui rejoint localement les petites villes de Loctudy et Plonéour-Lanvern.

En tant que chef-lieu d'un canton regroupant sept communes, Pont-l'Abbé est un centre administratif actif. Outre les services (hôpital) et équipements (piscine, stades, salle de spectacle), on y trouve une dizaine d'établissements scolaires primaires et secondaires (publics et privés).

La ville est aussi un pôle commercial attractif. La zone de chalandise de Pont-l'Abbé représente plus de 50.000 habitants et le dynamisme du secteur commercial se traduit par un nombre élevé de commerces en centre ville (200 commerces et services). Quelques entreprises artisanales renommées tels les établissements Le Minor (textile, broderie, habits de poupées) ou les chantiers naval Pichavant, existent toujours, orientées ces dernières décennies vers des productions différentes.

Le développement économique est aussi une compétence de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) à laquelle appartient Pont-l'Abbé. Elle rassemble 12 communes et les grandes orientations de son développement seront définies dans un SCOT.

L'attrait patrimonial historique et naturel du site de la ville et de la rivière favorise la fréquentation touristique. Dans les salles du château, le Musée Bigouden (musée contrôlé) présente des collections permanentes et des expositions temporaires renouvelées chaque année.

La population est de 8800 habitants (2013), le territoire communal couvre de 1821 hectares.



A.2 - LE TERRITOIRE

Les limites communales de Pont-l'Abbé sont établies avec six communes : Combrit, Tréméoc, Plonéour-Lanvern, Plomeur, Plobannalec et Loctudy. Elles se calent ponctuellement sur quelques cours d'eau : ruisseau du Pouldon au nord-est, rivière de Pont-l'Abbé au nord-ouest. A l'est, dans l'emprise de la ria une limite virtuelle est établie sur le domaine maritime avec Combrit, Loctudy et l'Île-Tudy.

La rivière de Pont-l'Abbé traverse le territoire du nord-ouest au sud-est, jusqu'au pont à l'origine du développement de la ville. Un port y accueille toujours quelques bateaux de plaisance, qui échouent à marée basse.

La ville contemporaine qui a grandi à partir du noyau historique constitué de part et d'autre du pont, possède désormais des zones d'activité qui débordent sur la commune voisine de Plonéour-Lanvern à l'ouest. La ville agglomérée occupe aujourd'hui plus d'un quart du territoire communal.

Le développement urbain et la relative exigüité du territoire ont réduit le potentiel des activités agricoles. Cependant autour de la ville et en arrière plan de la frange maritime de la ria, l'agriculture est présente. Sur un tiers du territoire environ, on dénombre 7 sièges d'exploitation.

Jusqu'aux années 1980 -1990, la totalité des véhicules empruntant la D. 785 (Quimper - Penmarch), la D. 2 (Loctudy - Plonéour-Lanvern) et la D. 102 (en provenance de Plobannalec-Lesconil) convergeait vers le pont et/ou le carrefour de Pont-Guern. La création de la rocade contournant désormais Pont-l'Abbé par l'ouest a considérablement allégé le trafic en traverse de la ville.



Ci-dessus : vue aérienne oblique depuis le nord-ouest en 1978.

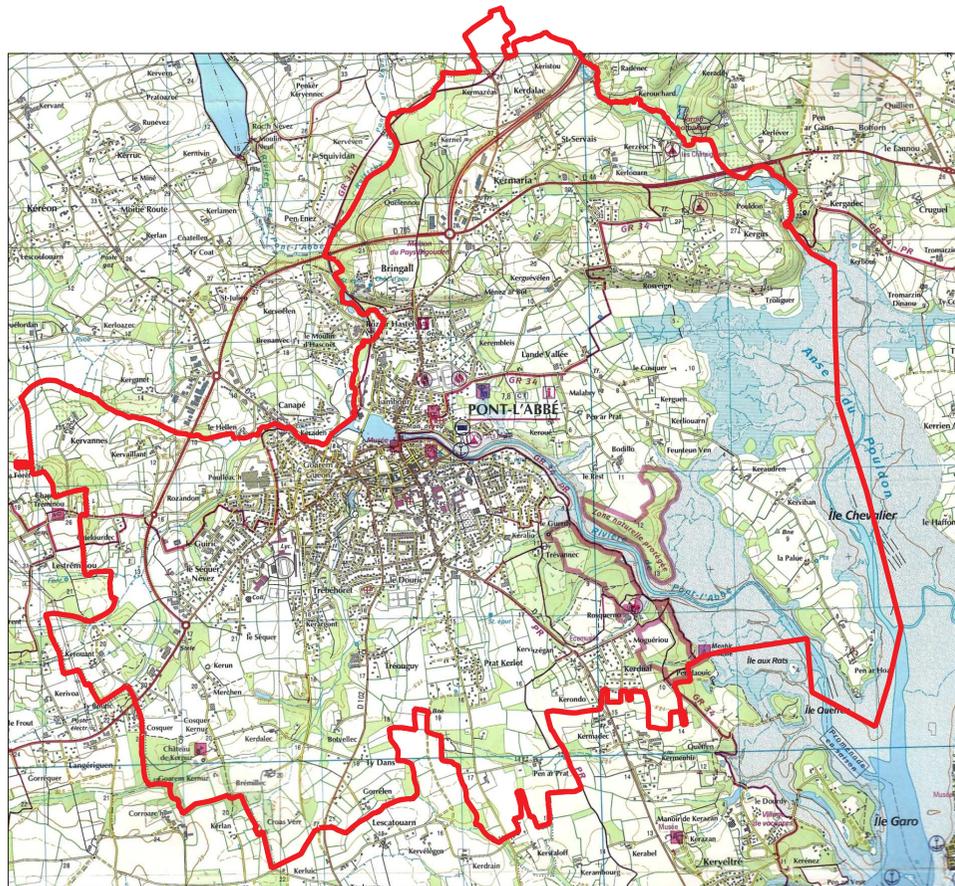
Au premier plan la D.2 en provenance de Plonéour-Lanvern, au second plan la ville et la rivière de Pont-l'Abbé, à l'arrière plan la ria du Pouldon puis l'océan.

Ci-contre : vue aérienne oblique sur le site du pont depuis le nord, en 1986.

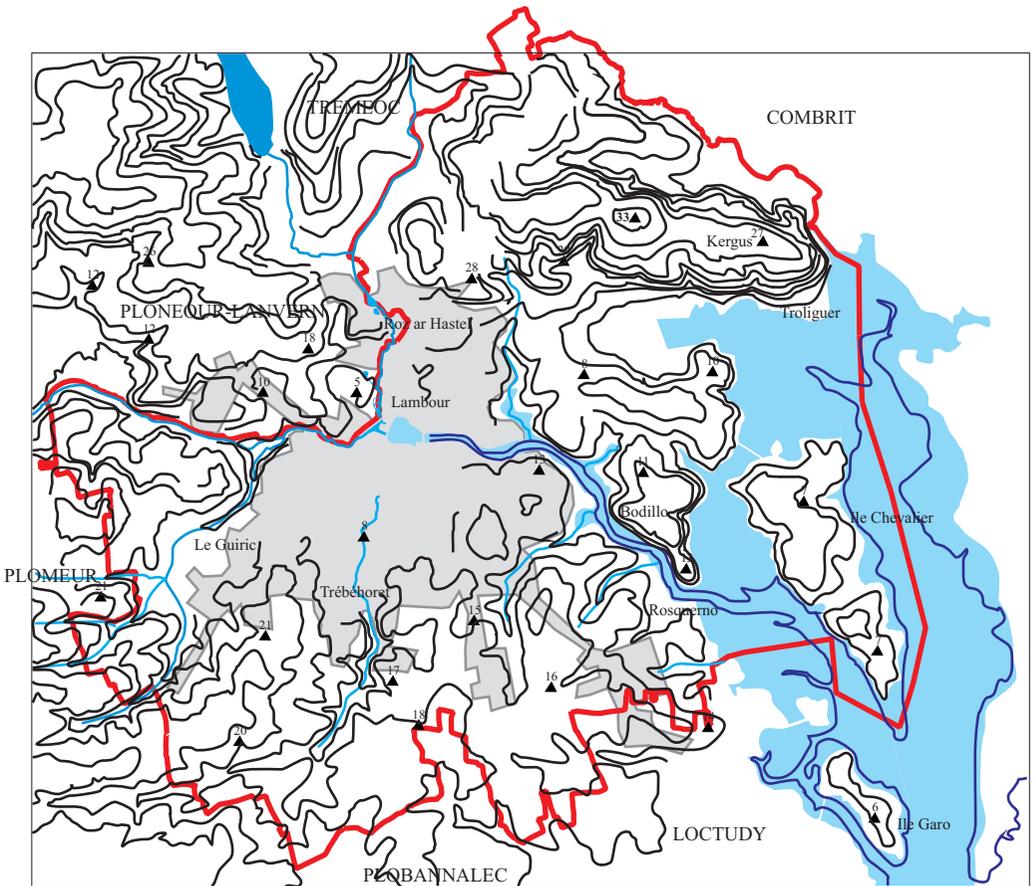
Au premier plan le quartier de Lambour traversé par la route en provenance de Quimper, qui emprunte le pont face au château.

A.3 - TOPOGRAPHIE

Dans le contexte du site de fond d'estuaire, la topographie n'est pas fortement marquée aux abords de la ville de Pont-l'Abbé. Cependant le découpage du trait de côte de la ria du Pouldon et de la rivière correspond aux indentations du relief qui, par endroit, atteint quelques dizaines de mètres d'altitude. De faibles promontoires plus marqués au nord entre Kermaria et Kergus (25 à 30 m.) offrent ainsi de larges points de vues sur les paysages préservés de l'anse du Pouldon. Ailleurs, le long de la rivière de Pont-l'Abbé, l'altitude maximale ne dépasse pas les 13 m à la pointe de Bodillo, mais l'étranglement et la sinuosité du cours d'eau génèrent d'intéressantes co-visibilités d'une rive à l'autre.



carte IGN n°0519 OT



 emprise de la ville actuelle
 limites communales





Extrait d'une carte marine (jointe à un dossier de délimitation du rivage face à l'île Garo), vers 1885.
AD29, 4S supplément 46, rivière de Pont-l'Abbé, fixation du DPM, 19^e siècle.

A.4 - FACADE MARITIME

La commune de Pont-l'Abbé se situe au fond d'une profonde ria séparée de l'océan Atlantique par l'île Tudy et son cordon littoral, et qui porte le nom du Pouldon, l'un des nombreux cours d'eau qui y convergent. Dans cette petite mer intérieure parsemée de quelques îles, la côte découpée forme des anses dont les points offrent des panoramas variés sur un paysage maritime d'exception.

La ria du Pouldon est un milieu fragile qui a subi depuis près d'un siècle une modification d'importance. En 1853 la construction d'un sillon entre l'île Tudy et la pointe du Haffond en Combrit a permis la poldérisation de l'anse située à l'arrière (cf. carte ci-contre).

Des quatre communes qui bordent la ria aujourd'hui, celle de Pont-l'Abbé offre l'emprise la plus grande. Elle est ici étudiée en trois entités paysagères distinctes.

La première constituée par les anses du Pouldon et de Rosquerno, est une vaste étendue maritime, pas ou difficilement navigable, caractérisée à marée basse par ses vasières.

La seconde est la plus grande île de la ria, l'île Chevalier, qui sépare l'anse du Pouldon au nord de celle de Rosquerno au sud-ouest.

La rivière de Pont-l'Abbé, la dernière entité, constitue un lien entre la ville (le port) et la ria qu'elle rejoint au niveau de l'étranglement formé par les pointes de Rosquerno et de Bodillo.

Ces trois entités ne sont pas de simples franges fluviomaritimes recouvrant l'estran et les marais adjacents. Les espaces ruraux situés en arrière plan ont aussi une importance prépondérante dans l'appréhension globale de ces paysages. Les multiples points de vue renforcent le caractère patrimonial des lieux, qu'il convient de préserver.

B - LES PAYSAGES DE LA RIA



B.1 - LA FRANGE LITTORALE ET SES PROLONGEMENTS

L'anse du Poulton et l'anse de Rosquerno

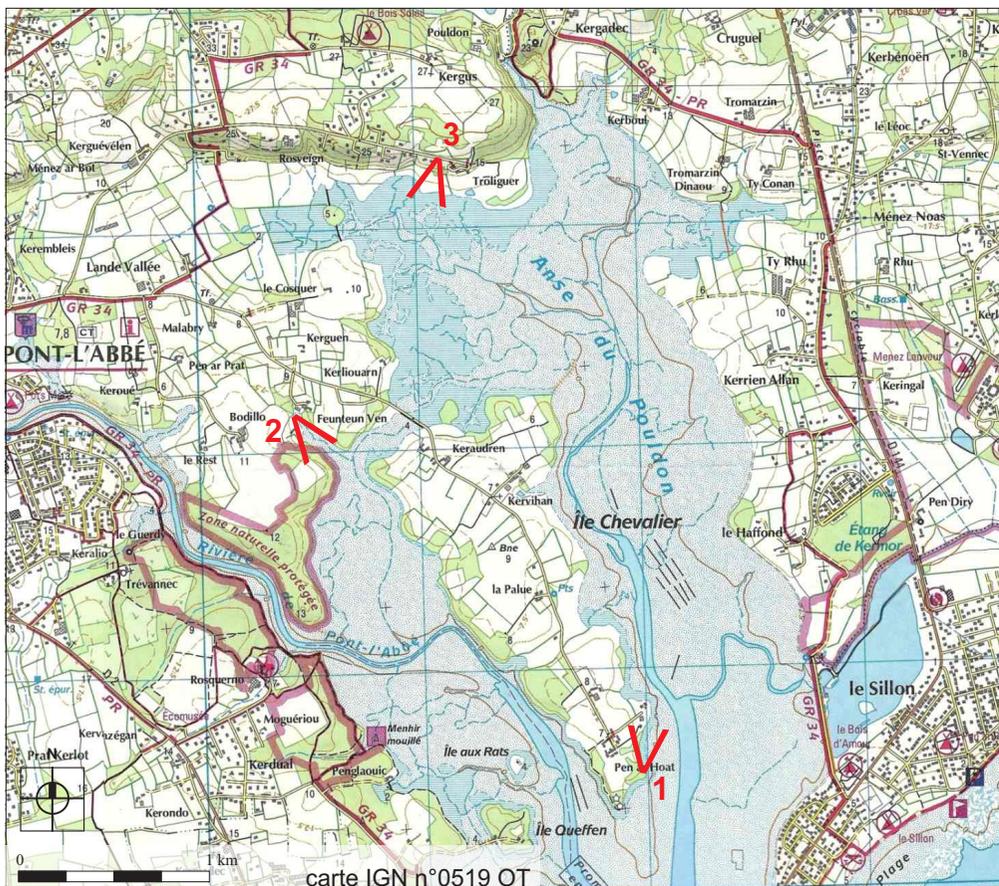
En retrait de la façade océanique, ce vaste ensemble constitue la partie maritime du territoire communal. Il n'a pas fait l'objet d'aménagements importants à l'exception de la digue Laennec destinée à l'assèchement d'un marais (1824) et de la digue-route qui relie l'île Chevalier au continent (1855). Dans la ria les entités océaniques, lagunaires et insulaires constituent

un ensemble de grande qualité écologique, mais aussi un paysage maritime vaste et paisible, variant au gré des marées et qu'il convient de préserver.

1 : point de vue sur l'anse du Poulton depuis la plage de Pen-ar-Hoat de l'île Chevalier

2 : paysage refermé dans l'anse de Fuenten-Ven.

3 : panorama sur la ria et l'anse du Poulton à marée basse depuis le coteau de Troliguer.





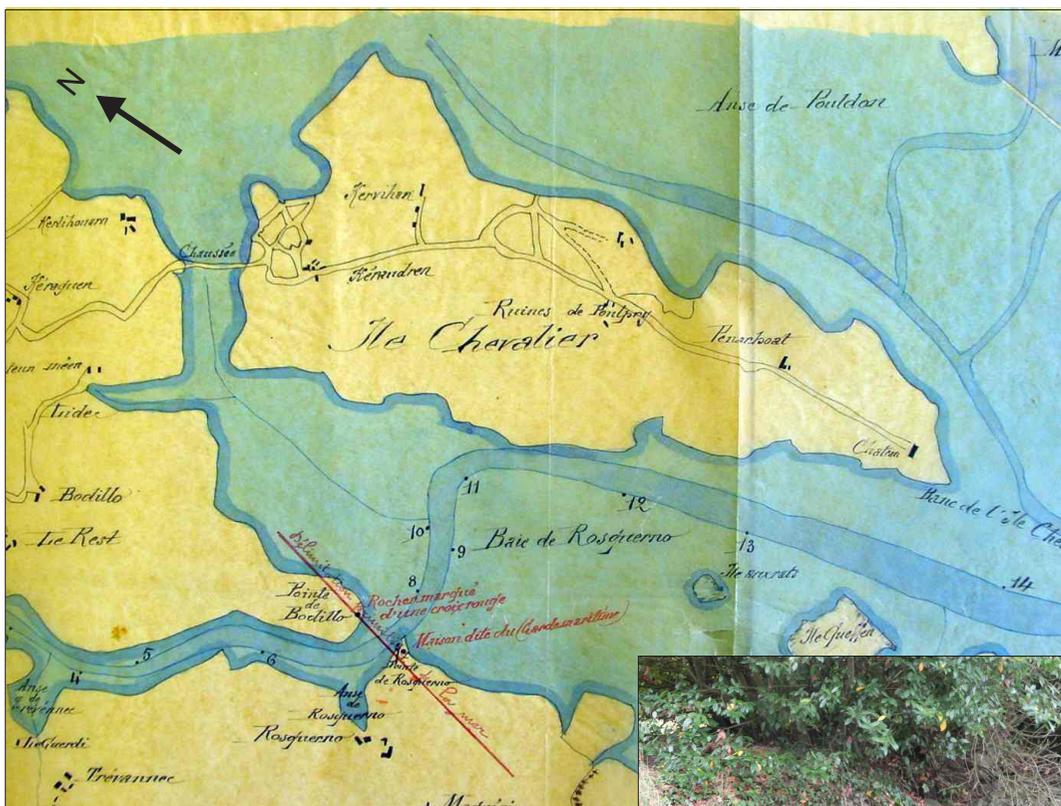
L'île Chevalier

Cette grande île de près de 2 km de long qui sépare les anses du Pouldon et de Rosquerno est occupée dès le Moyen

Âge. En 1480 puis en 1494 les seigneurs du Pont y mentionnent l'existence d'un manoir leur appartenant : « le manoir de l'isle chevalier avec ses édifice, jardins, parcs, clostures, colombier et autres appartenances » (AD44, B 2025). D'autres sources évoquent la présence de la chapelle Saint-Gildas, proche du manoir, figurée (en ruine) sur le plan cadastral de 1833.

Au 19^e siècle, la quasi totalité de l'île dont le château de plaisance de la pointe sud et l'ensemble des fermes sont la propriété de la famille Najac. En 1855, la comtesse de Najac fait réaliser à ses frais la première chaussée insubmersible qui relie l'île au continent.

De nos jours le territoire de l'île Chevalier est essentiellement agricole. Suite au remembrement les parcelles exploitées autour des fermes de Kervihan et de Penarhoat sont parfois de grande taille mais les haies de l'ancien bocage subsistent par endroit. Des boisements de faible importance occupent la frange littorale (1 et 2) ainsi que des prés-salés protégés par des murets construits sur le haut de l'estran (3). Les constructions neuves sont rares et l'unique route qui traverse l'île du nord au sud a heureusement conservé son gabarit d'ancien chemin (4).

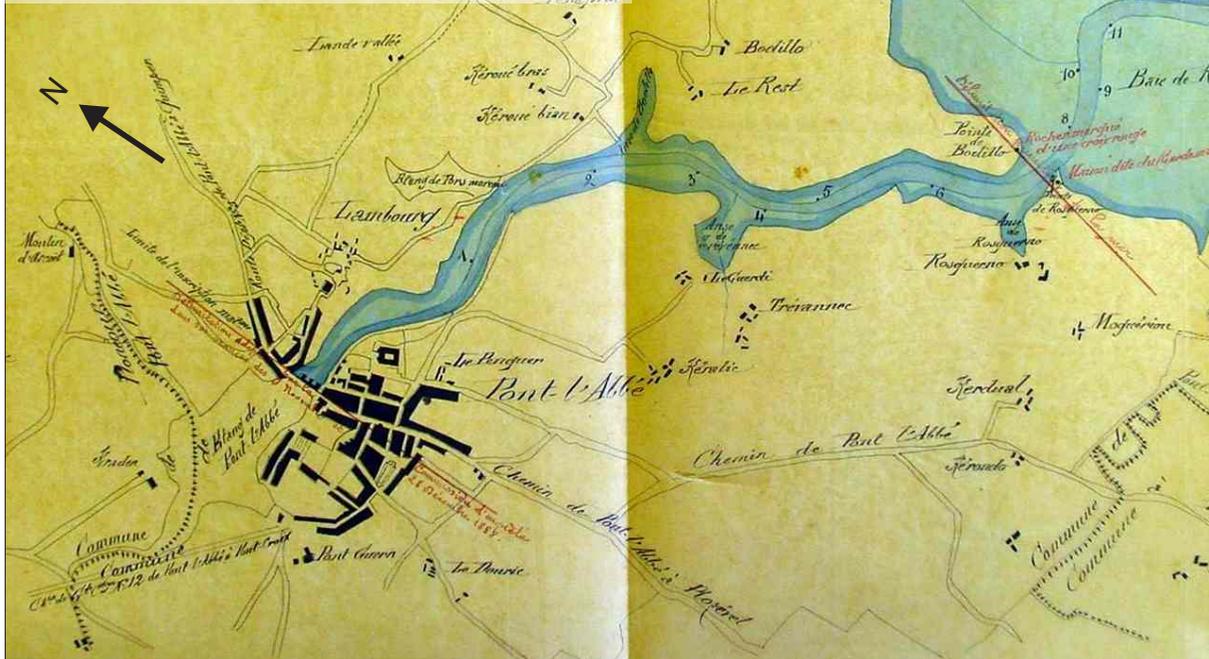


Rivière de Pont-l'Abbé, fixation du DPM. Plan de détail établi pour la délimitation du rivage de la mer, le 28/12/1888 (extrait). AD29, 4S supp. 46.

A l'ouest de l'île Chevalier le chenal d'accès à la rivière de Pont-l'Abbé traverse l'anse (la baie) de Rosquerno.



Rivière de Pont-L'Abbé, fixation du DPM ; plan de détail établi pour la délimitation du rivage de la mer, le 28/12/1888 (extrait).
AD29, 4S supp. 46.



La rivière de Pont-l'Abbé

Après avoir franchi le chenal de la baie de Rosquerno les navires qui se rendent au port de Pont-l'Abbé entrent dans la rivière du même nom au passage situé entre la pointe de Bodillo et celle de Rosquerno. Ici se trouvait la limite primitive du domaine maritime qui par décision administrative du 28 décembre 1888, fut reculée en amont jusqu'au niveau du pont de Pont-l'Abbé (cf. plan ci-contre).

Le tracé sinueux de la rivière d'une longueur approchant les 2,5 km, offre des paysages remarquables, perceptibles d'une rive à l'autre. Les abords de la rivière sont particulièrement préservés du côté de la rive gauche, où prédomine l'activité agricole et où les accès sont peu ou pas aménagés (3). Les boisements constitués de feuillus (chênes, châtaigniers) et de pins maritimes introduits au 19^e siècle, alternent avec des zones de marais inondés uniquement lors des marées de vives eaux. Ces « prés salés » qui servaient autrefois de pâturage se caractérisent par une végétation basse, dense et halophile comme les salicornes (1). Ils constituent un biotope apprécié par les oiseaux, mais les anciens murs qui permettaient de retenir les terres de ces parcelles en rives sont désormais à l'abandon (2).

Sur la rive droite, le chemin de halage aménagé dans la seconde moitié du 19^e siècle, offre des points de vues variés sur la rivière, des paysages qui se modifient au fur et à mesure que l'on progresse vers la ville.



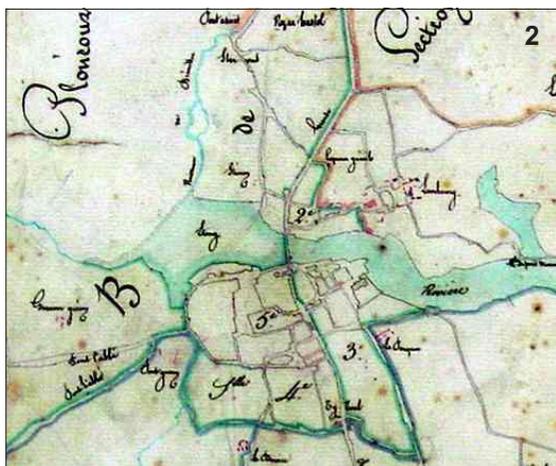
3 : rive gauche, la petite anse de Bodillo ; au fond sur la rive opposée, le chemin de halage.



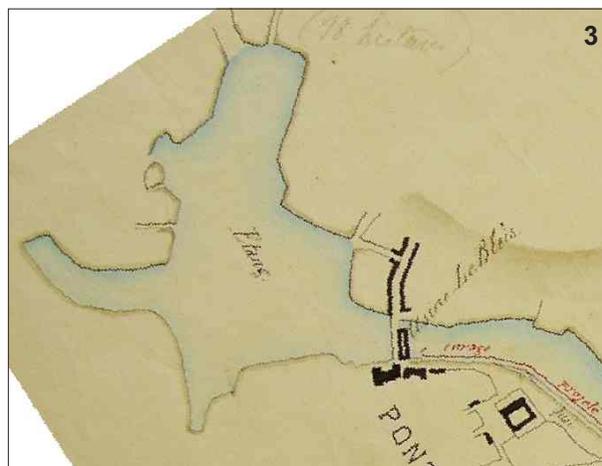
1

L'étang de Pont-l'Abbé

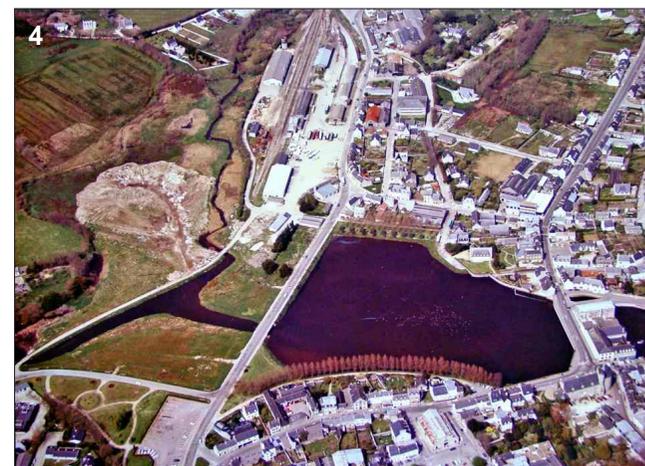
En amont de la digue-pont qui enjambe la rivière face au château, l'étang constitue depuis la fin du Moyen Âge une retenue d'eau salée indispensable au fonctionnement des moulins à marées de la ville. Au cours du 20^e siècle, et après l'arrêt des grandes minoteries qui remplacèrent les moulins, l'étang perd son usage économique. Progressivement les



2



3



4

2 : Plan cadastral de 1833, tableau d'assemblage, extrait (AMP). La portion de l'étang située sur la commune de Plouneour n'est pas représentée.

3 : extrait d'un plan de la rivière de Pont-l'Abbé, 1867 ; à cette date l'étang couvrait une superficie de 18 hectares, marais compris (AD29, 4S).

4 : photo aérienne de 1978 (AMP). Côté Plouneour, au-delà de la voie ferrée, l'étang a disparu sous les remblais.

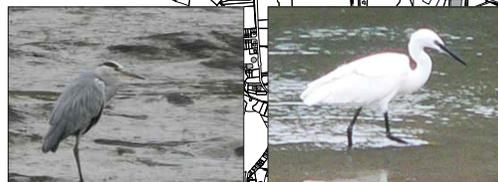
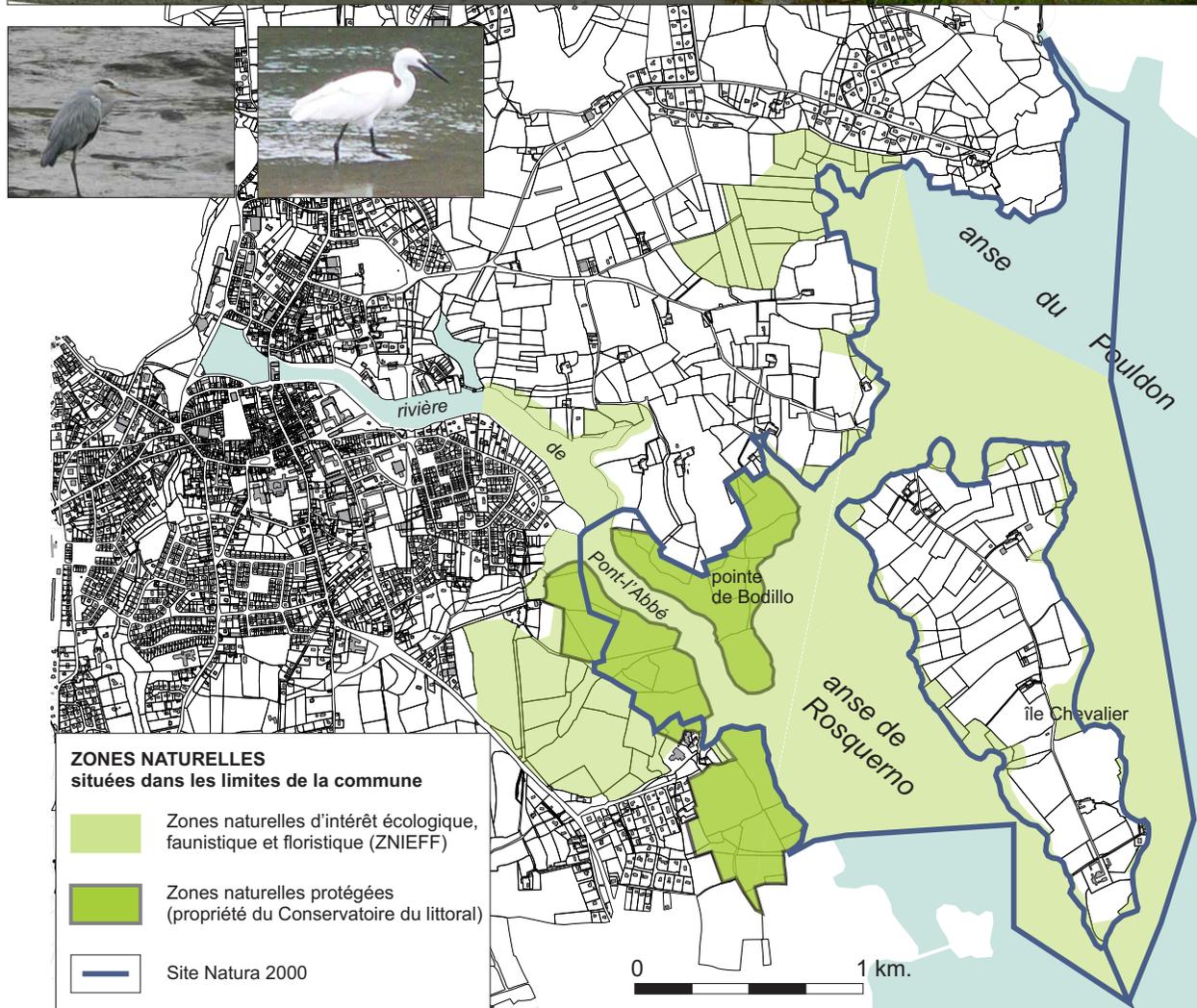
5 : vue générale sur l'étang depuis les berges de Plouneour-Lanvern, vers 1900 ; © Villard, STAP29.



5

communes de Pont-l'Abbé et de Plouneour-Lanvern envisagent des travaux de comblement des marais situés sur la frange puis à l'intérieur même des limites de l'étang. De nos jours la superficie de l'étang est réduite à environ un quart de qu'elle couvrait encore au début du 20^e siècle.

Les problématiques rencontrées au cours du diagnostic se rapportent en particulier au traitement des berges et à l'aspect des constructions et infrastructures situées en arrière plan, sachant que l'ensemble des terrains concerné est aussi en co-visibilité avec l'ancien château des barons du Pont.



Des espaces en partie protégés, mais ...

Par arrêté du 07/03/2006 l'ensemble désigné *Rivières de Pont-l'Abbé et de l'Odet* est inclus dans une zone de protection spéciale Natura 2000. Dans cet ensemble le cadre grandiose de la rivière de Pont-l'Abbé délimité par les communes de Combrit, Île-Tudy, Loctudy, Plomelin et Pont-l'Abbé, figure parmi les plus importants sites nationaux pour l'hivernage et la reproduction d'oiseaux migrateurs.

Les vasières situées à l'ouest de l'île Chevalier et dans l'anse du Pouldon font partie d'une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) validée en 1997 et mis à jour en 2006. Des spatules blanches ont été observées dans le bois de Bodillo au sein de colonies de hérons cendrés et d'aigrettes garzettes.

Dans ce périmètre le Conservatoire du littoral est propriétaire d'environ 15% du territoire concerné. D'autres acquisitions sont à l'étude, elles permettront d'étendre la protection sur les espaces naturels caractérisés par des marais salés, des prés salés (schorres), des steppes salées, des fourrés et des bois (Trévanec et Rosquerno).

1 : vasière de l'anse du Pouldon vue depuis la digue Laënnec

2 : marais salés en amont de la digue Laënnec





... des espaces qui demeurent fragiles

Au cours du diagnostic un certain nombre de dégradations avérées ou potentielles ont été mises en évidence :

- la disparition des clôtures traditionnelles en rives : murets de pierre des prés-salés, talus en limites des prairies, parfois dégradés par les animaux qui y paissent ou plus simplement faute d'entretien ;
- le remplacement des clôtures traditionnelles ou la création de clôtures inadaptées, réalisées en matériaux industriels et/ou de hauteur excessive ;
- la présence de plantes invasives, liées à la proximité des jardins.

Enfin une attention particulière doit être portée aux ouvrages liés aux usages économiques anciens :



liés aux usages économiques anciens : les chaussées des moulins, les digues élevées lors de la création de polders telle celle des marais du Cosquer dite « digue Laënnec » du nom du propriétaire de l'époque.

- 1 : l'île Chevalier
- 2 : Le Cosquer.
- 3 : clôture en grillage aux environs du Pouldon
- 4 : digue Laënnec (vers 1824)
- 5 : « herbes de la Pampa » sur l'île Chevalier.



B.2 - LES PAYSAGES AGRAIRES EN ARRIÈRE PLAN

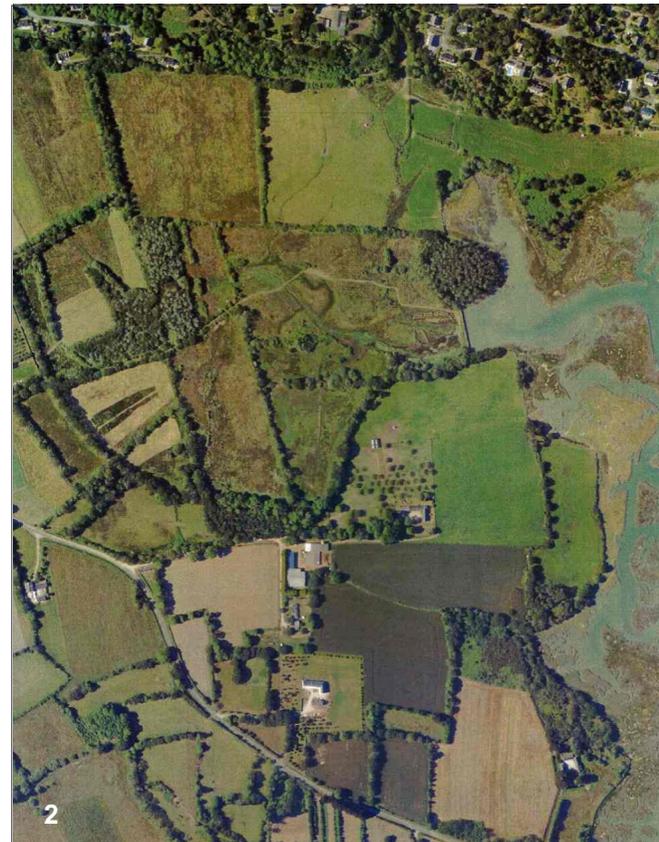
Persistence de l'activité agricole et de la structure bocagère

L'activité agricole en arrière plan du rivage de la ria participe à la conservation des paysages de la frange maritime. Les animaux mis en pâturage dans les marais et prairies entretiennent la végétation sur le parcellaire en rive et contribuent au maintien de certains biotopes.

De même la structure bocagère préserve l'écran végétal perceptible en vue éloignée ou rapprochée tout en dissimulant des constructions neuves : maisons ou bâtiments agricoles.

Dans ces secteurs, lors de la création ou de l'entretien des haies et des talus bocagers, le choix de la végétation doit se porter sur des essences locales de forme libre sans caractère horticoles :

- arbres : chêne pédonculé, châtaigniers, frêne, hêtre commun, aulne, merisier, charme, érable champêtre ;
- arbrisseaux : noisetier, saule, fusain d'Europe, houx commun, sureau noir, aubépine, ajonc d'Europe, prunellier, bourdaine, genêt balai, pommier, poirier.



1 : vue sur le Cosquer depuis le coteau de Rosveign-Trologuer.
2 : vue satellite de la digue Laënnec et du Cosquer en 2009 (Mairie de Pont-l'Abbé).

3 : prairies et pâturages au aux environs des marais du Cosquer.
4 : chemin creux aux environs du Rest et de Bodillo.
5 : maison des années 1970 dont l'insertion dans le paysage de la rivière pourrait être améliorée.



Conséquences de l'urbanisation récente

En approche des secteurs urbanisés et notamment aux abords de la rivière de Pont-l'Abbé, la disparition de l'activité agricole à la faveur de lotissements bâtis modifie les paysages en arrière plan des berges et de la frange.

Afin de conserver l'écrin naturel qui caractérise ces espaces en vue lointaine ou rapprochée (anse de Trévanec par exemple), il conviendrait de conserver du côté de la rive plusieurs écrans issus de l'ancien bocage : boisement et/ou talus plantés ; ces plantations masquant tout ou partie des constructions neuves.

De même les clôtures qui bordent les jardins en co-visibilité rapprochée avec la rivière ou la ria devraient être traitées comme des haies traditionnelles en évitant les espèces horticoles (lauriers palmés) et les tailles réglées. Dans ces secteurs, lors de la création de haies ceinturant les jardins d'agrément le choix de la végétation devrait se porter sur des essences locales de forme libre : arbres ou arbrisseaux listés page précédente.

1 : l'anse de Trévanec et ses lotissements, vue satellite en 2009

2 : vue du lotissement *Résidence de la rivière* depuis la digue

3 : détail sur les plantations des espaces communs du lotissement du *Guerdy* et les clôtures des jardins.

4 : anciens talus plantés maintenus devant les constructions neuves à Rosquerno.

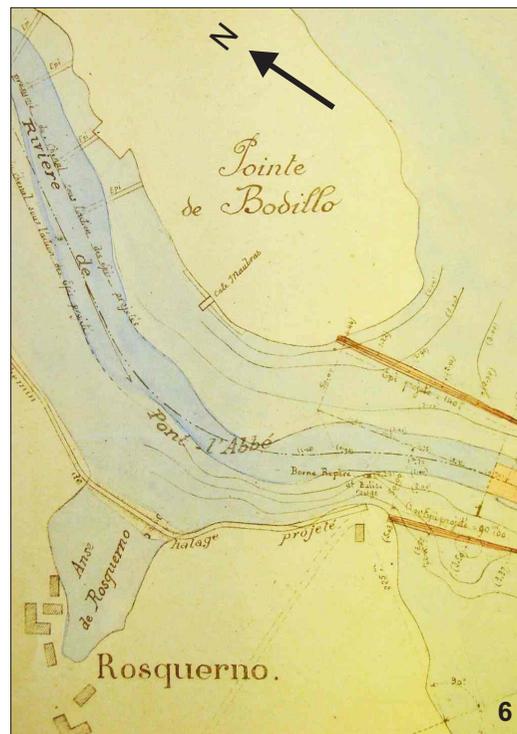




B.3 - LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE DE LA RIA

Le chemin de halage : un ouvrage de qualité

Le chemin de halage construit entre la fin des années 1840 (depuis le port) et 1909, date de l'achèvement de l'épis de Rosquerno, constitue un ouvrage remarquable. Les perrés et leurs emmarchements, les digues de Trévannec et de Rosquerno, l'épi (ou môle) du même nom, reflètent le savoir-faire des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Le soin apporté à la mise en oeuvre de l'ensemble est d'une grande qualité.



1 : môle de Rosquerno marquant l'entrée de la rivière, et achevé en 1909.

2 : pointe de Rosquerno, détail d'un escalier situé au voisinage de l'ancienne maison du garde maritime.

3 : pointe de Rosquerno, maison du garde maritime dite aussi « maison blanche » (2^e moitié 19^e siècle). A noter les anneaux d'amarrage fixés dans la roche affleurant devant la maison.

4 et 5 : Anse de Rosquerno et sa digue construite dans le prolongement du chemin de halage.

6 : Plan établi pour le dragage du banc de Rosquerno (extrait), 01/12/1907 ; AD29, 4S 1452. Le projet prévoyait également deux épis à l'entrée de la rivière, celui au sud fut remplacé par un môle.



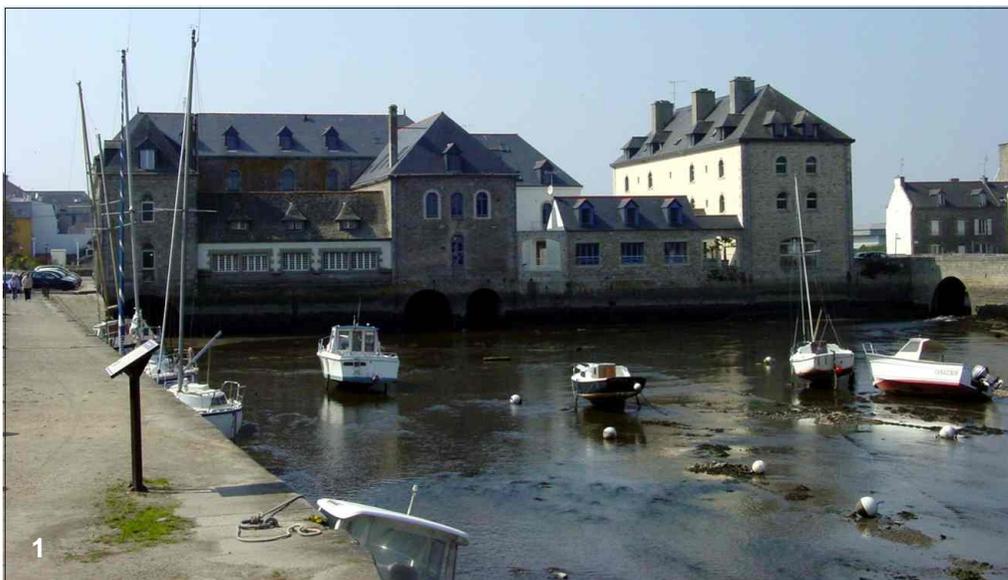
A l'écart des zones urbanisées, de la pointe de Rosquerno jusqu'à l'anse de Trévanec, la perception des espaces naturels est facilitée par l'effet de « marche-pied » que constitue le chemin de halage. Les matériaux utilisés dans la construction de l'ouvrage contribuent à sa parfaite intégration dans le paysage. Par ailleurs la réfection récente du sol du chemin par un revêtement stabilisé à base de sable est une bonne solution qui contribue également à la perméabilité des surfaces aménagées.

Cependant au cours du diagnostic un certain nombre de dégradations avérées ou potentielles ont été mises en évidence :

- le manque d'entretien de certaines parties des ouvrages sur lesquelles la croissance d'une végétation spontanée risque de fragiliser les maçonneries ; en particulier la présence d'ormes dont le système racinaire est particulièrement développé (2).

- en approche de la ville, le traitement des clôtures construites en fond de parcelle sur le chemin de halage, offre une trop grande hétérogénéité dans le choix de forme et matériaux parfois inadaptés à la qualité patrimoniale des lieux (4 et 5).





Les moulins à marée : un autre aspect du patrimoine fluvio-maritime

Les configurations topographiques de la ria du Pouldon et de la rivière de Pont-l'Abbé furent particulièrement propices à l'installation de moulins à marées : site maritime à l'abris des vagues, côte découpée proche des routes terrestres et favorables à la création d'étangs salés. Ces réservoirs et leurs digues constituent encore aujourd'hui une caractéristique forte dans le paysage.



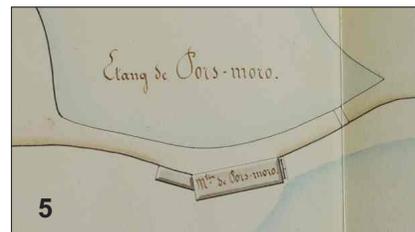
Les moulins des seigneurs du Pont et des Carmes furent bâtis au Moyen Âge sur le pont du dit lieu, face au château. Un plan dressé à la fin du 17^e siècle permet de visualiser de manière schématique leurs vannages respectifs combinés avec les quatre arches du pont.

Vers 1850, la superficie considérable du réservoir que constituait l'étang à marée haute, autorisa le remplacement des anciens moulins par une grande minoterie.

Le moulin de Pors-Moro (ou Moreau), plus modeste dans ses proportions, fut aussi transformé en minoterie au 19^e siècle.

Sur la rive gauche de la rivière en limite de l'urbanisation, le site conserve toutes les qualités d'un ouvrage installé de longue date dans le paysage rural.

- 1 : Vue générale sud des minoteries de la fin du 19^e siècle, aujourd'hui réhabilitées en logements.
 2 : Plan de Pont-l'Abbé fin 17^e siècle ; détail de la partie sud du pont sur laquelle sont établis le moulin des seigneurs du Pont (à gauche) et celui des Carmes (à droite) ; AD29, 1J 685.
 3 et 4 : Vue générale sud-ouest du moulin de Pors-Moro et vue sud de la digue et du vannage de remplissage de l'étang.
 5 : Plan de la rivière de Pont-l'Abbé (extrait), décembre 1850 ; détail du moulin à mer de Pors-Moro.





Patrimoine bâti en milieu rural

Les fermes et leurs dépendances

Dans le secteur étudié les maisons-fermes sont réparties de manière isolée au sein du territoire bocager. Rares sont les hameaux regroupant plusieurs fermes. Par contre il est courant de rencontrer plusieurs logis sur une même ferme qui correspondent à l'usage de loger sur place les vieux parents lorsque les jeunes prennent la relève. L'implantation des constructions s'organise généralement autour d'une cour en privilégiant l'orientation au sud pour le logis.

Logis et dépendances sont bâtis en moellons de granite, mais les façades principales des maisons les plus récentes (fin 19^e - début 20^e siècles) sont protégées par un enduit. Les couvertures sont en ardoises, les toits de chaume ont disparu.

Fontaines, lavoirs et croix de chemin

Non loin des fermes on trouve encore d'anciennes fontaines parfois complétées de lavoirs (Trévanec, Rosquerno).

Les croix de chemin sont peu nombreuses dans le secteur étudié (Kergus, Trévanec) ; une croix médiévale subsiste à Kervihan sur l'île Chevalier.



1 : la ferme de Bodillo et son enclos (ancien verger ?).

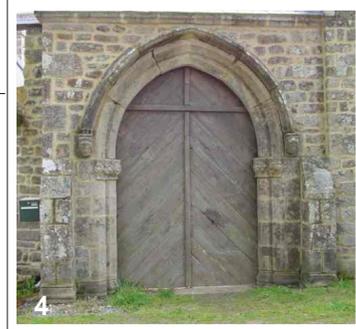
2 : la ferme de Keroué vue depuis le chemin de halage rive droite.

3 : Keroué, ancien logis-étable à deux portes, de la fin du 18^e siècle. La partie logis est à gauche et ne comporte qu'une pièce chauffée éclairée par une fenêtre cintrée, elle était couverte en chaume.

4 : Pen-ar-Hoat et son logis à étage de la première moitié du 20^e s.

5 : croix médiévale de Kervihan sur l'île Chevalier.

6 : fontaine de Rosquerno.



Manoirs

Dans le secteur étudié deux sites de manoir retiennent l'attention. Celui de l'île Chevalier, renseigné par les textes de la fin du 15^e siècle, relève désormais du domaine de l'archéologie. Tel qu'il est figuré sur le plan cadastral de 1833, à l'est d'une chapelle dédiée à saint Gildas, l'ensemble comportait logis et communs organisés autour d'une cour, avec un colombier au nord. Aujourd'hui, dans un bosquet proche du rivage, ne subsistent en élévation que quelques murs et un passage voûté, que la tradition locale nomment les ruines du « château Gradlon ».

Sur la rive droite de la rivière de Pont-l'Abbé, le manoir de Trévanec est un ensemble remarquable dans la cour duquel voisinent le logis ancien du début du 15^e siècle et un logis neuf qui ne semble pas antérieur à la Révolution. Hors de l'enclos subsistent le colombier au nord ainsi qu'une fontaine-lavoir établie dans un vallon, et une métairie et ses dépendances à l'ouest (remaniées). A l'extrémité de la grande allée dite « des Soupirs » se trouvent les ruines d'une porterie du 19^e siècle.

Maisons bourgeoises

Sur la rive gauche près du moulin de Pors-Moro, des maisons bourgeoises bâties dans la seconde moitié du 19^e siècle présentent des jardins en terrasses descendant vers la rivière ; elles signalent la proximité de la ville dans un cadre d'exception.

- 1 : le manoir de l'île Chevalier et la chapelle Saint-Gildas, figurés en ruine (jaune) sur le plan cadastral de 1833 (AMP).
- 2 et 4 : manoir de Trévanec, le logis ancien et la porte de l'enclos, datés du 15^e s.
- 3 : le colombier du manoir de Trévanec.
- 4 : maison bourgeoise et son jardin à Pors-Moro, seconde moitié du 19^e siècle.



C - LA VILLE ET SON ÉVOLUTION

C.1 - L'ORIGINE MÉDIÉVALE DE LA VILLE



Vue aérienne oblique sur le site du pont en 1986 (AMP)

La route Quimper-Penmarch (actuelle D 785) traverse le quartier de Lambour, emprunte le pont et oblique vers l'ouest, contournant le château des barons du Pont-l'Abbé.

Un site stratégique : la rivière, le pont, le château

A une quinzaine de kilomètres au sud de Quimper, la ville de Pont-l'Abbé occupe un site de fond de ria propice aux activités fluviomaritimes qui ont fortement compté dans son histoire. Ici, sur la rivière existait un gué établi sur le tracé de la voie romaine Quimper-Penmarch, qui fut remplacé au Moyen Âge par un pont.

Le pont maçonné, mentionné pour la première fois en 1224, aurait été construit par l'abbé de Loctudy - d'où le nom du lieu - avant de tomber ensuite entre les mains des seigneurs de Pont-l'Abbé qui y établissent un péage. Au 15^e siècle mais probablement dès le siècle précédant, le pont sert aussi de digue à un étang faisant fonctionner deux moulins à marée.

Sur la rive droite face au pont, un château fort commande le passage en même temps qu'il affirme dans le paysage la puissance juridique et politique des seigneurs des lieux. A l'instar de nombreuses forteresses en Bretagne, le château est rénové au cours du 15^e siècle et la bourgade qui se développe au voisinage de l'enceinte attire de plus en plus de marchands en cette période prospère qui précède la guerre de la fin de l'Indépendance bretonne.

Contrairement à ce qu'affirment certains auteurs qui ont cru voir dans la topographie générale de la ville ancienne l'existence d'une probable enceinte urbaine, la ville de Pont-l'Abbé ne fut jamais dotée de remparts. Au lendemain du rattachement de la Bretagne au Royaume, la seigneurie de Pont-l'Abbé est érigée au rang de baronnie en 1493.



1 : plan de la ville vers 1680-1690, figurant uniquement la rive droite au sud de la rivière (AD29, 1J 685).

2 : extrait du plan cadastral de 1833, section A3 de Lambour (AD29, 3P 222).

3 : château des barons du Pont, tour nord-est, vestiges de la courtine en encorbellement sur mâchicoulis (15^e siècle).

4 : arrivée à Pont-l'Abbé par la route de Quimper, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.



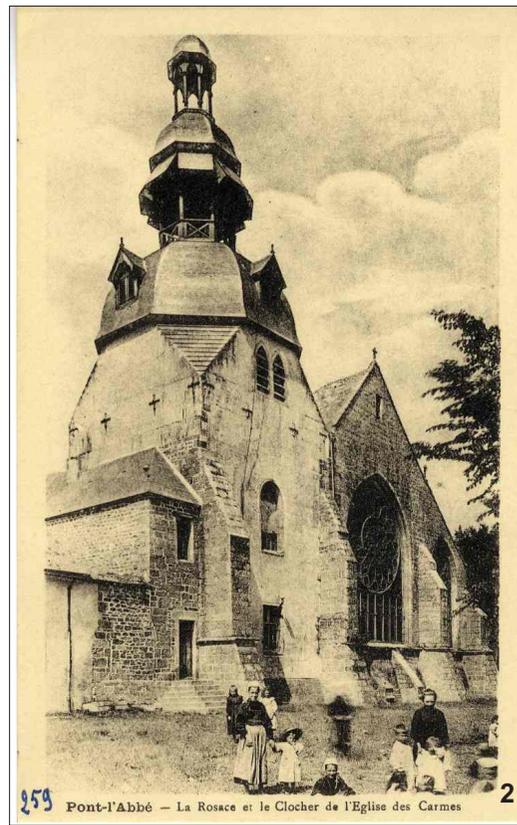
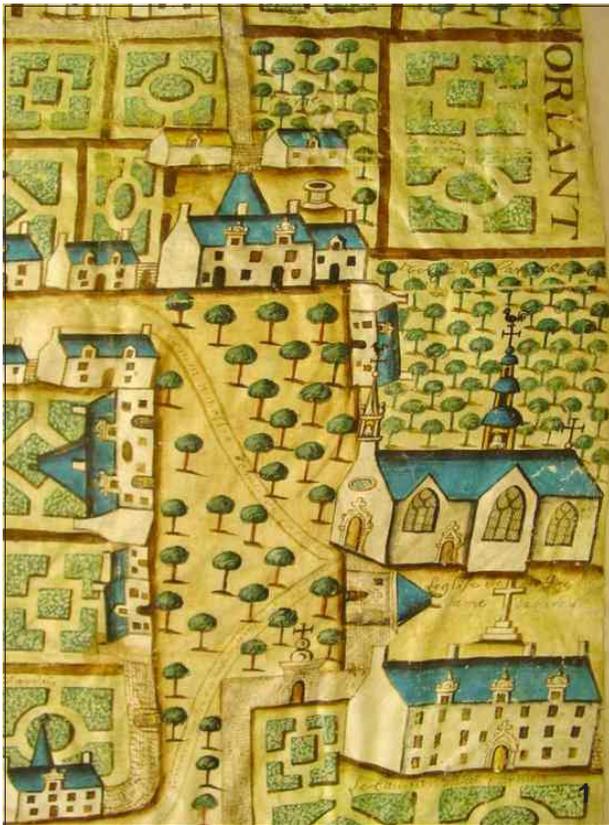
Le château et la ville

Dans l'emprise d'une enceinte elliptique, le château fort rénové à la fin du Moyen Âge comprenait deux parties : au nord face au pont le château et ses logis dotés de trois grandes tours et d'une cour cernée de fossés ; à l'est et au sud une vaste basse-cour défendue de murailles, de tours à canonniers pouvant battre au-dessus des douves. Deux portes y donnaient accès, l'une aménagée au nord vers les quais, la seconde mais aussi la principale située vers la ville au sud. Les jardins du château aux plantations moins décoratives que vivrières - vergers et potagers - occupaient un vaste enclos à l'ouest des douves.

Comme l'illustre le document ci-contre, le logis ancien et la tour ouest furent ruinés sous Louis XIV lors de la révolte des Bonnets Rouges en 1675. Un logis neuf est reconstruit dans le premier quart du siècle suivant. Confisqué à la Révolution et en partie vendu en tant que bien national, la basse-cour du château fut lotie au 19^e siècle et le logis est devenu l'hôtel de ville.

La ville se développe essentiellement au sud du château. A l'ouest en bordure de la route vers Penmarch se trouve le quartier de la Madeleine. Au nord, sur la rive gauche, le quartier de Lambour parfois qualifié de faubourg est bien identifié dans les déclarations de 1494 et 1538 : au bout de la *rue Neuve* (actuelle rue de Lambour), se trouve l'église nouvellement rénovée et un hôtel appartenant aux Moreau situé *sur la rive* à l'origine du toponyme actuel de Pors-Moro.





Un centre religieux

Sous l'Ancien Régime la ville du Pont s'étend sur plusieurs paroisses. En ville, au centre de la rue Keréon se plaçait la limite séparative de celles de Plobalanec et de Loctudy. Au nord, dans le quartier de Lambour l'église tréviale Saint-Jacques dépend de la paroisse de Combrit. L'édifice remonte à la fin du 13^e siècle et fut en grande partie rénovée au 15^e siècle. Il sert de lieu de culte aux habitants de la ville jusqu'à la fin du 19^e siècle, puis abandonné faute d'entretien. L'église est classée monument historique depuis 1896.

Le couvent des Carmes est fondé en 1383 par les seigneurs du Pont. De cet ensemble dispersé à la Révolution ne subsiste que l'église Notre-Dame. A l'époque de la création d'une nouvelle école communale, les arcades du cloître furent remontées au grand séminaire de Quimper, tandis que l'église fut classée MH en 1914.

Il existait au moins six autres chapelles édifiées à Pont-l'Abbé à la fin du Moyen Âge : celle de la basse-cour du château dédiée à saint Tudy, celle de la Madeleine dans le quartier du même nom, celle dédiée à saint Yves sur le marché, Saint-Jean-Baptiste sur le quai du port, Saint-Laurent adossée au nord de l'église des Carmes et Saint-Sauveur à l'hôpital.

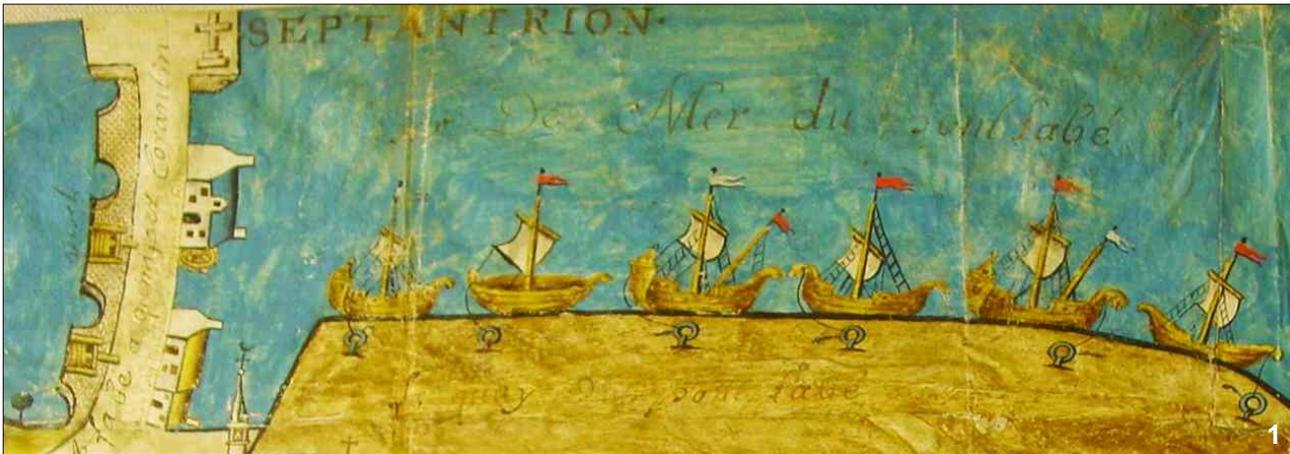
1 : extrait du plan de la ville vers 1680-1690, le couvent des Carmes avec ses jardins et vergers clos (AD29, 1J 685).

2 : chevet et clocher de l'église des Carmes, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.

3 et 4 : extrait du même plan, illustrant la chapelle de la Madeleine et celle de Saint-Jean-Baptiste.

5 : L'église de Lambour avec son placître planté, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.





1 : extrait du plan de la ville vers 1680-1690, illustrant « le quay du pont labé » (AD29, 1J 685).

2 : extrait du même plan, figurant au centre de la rue Keréon, le puits au carrefour d'avec la Grand'rue et la halle démolie en 1841.

3 : la place du Marhalla un jour de marché, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.



Un centre juridique, commercial et artisanal

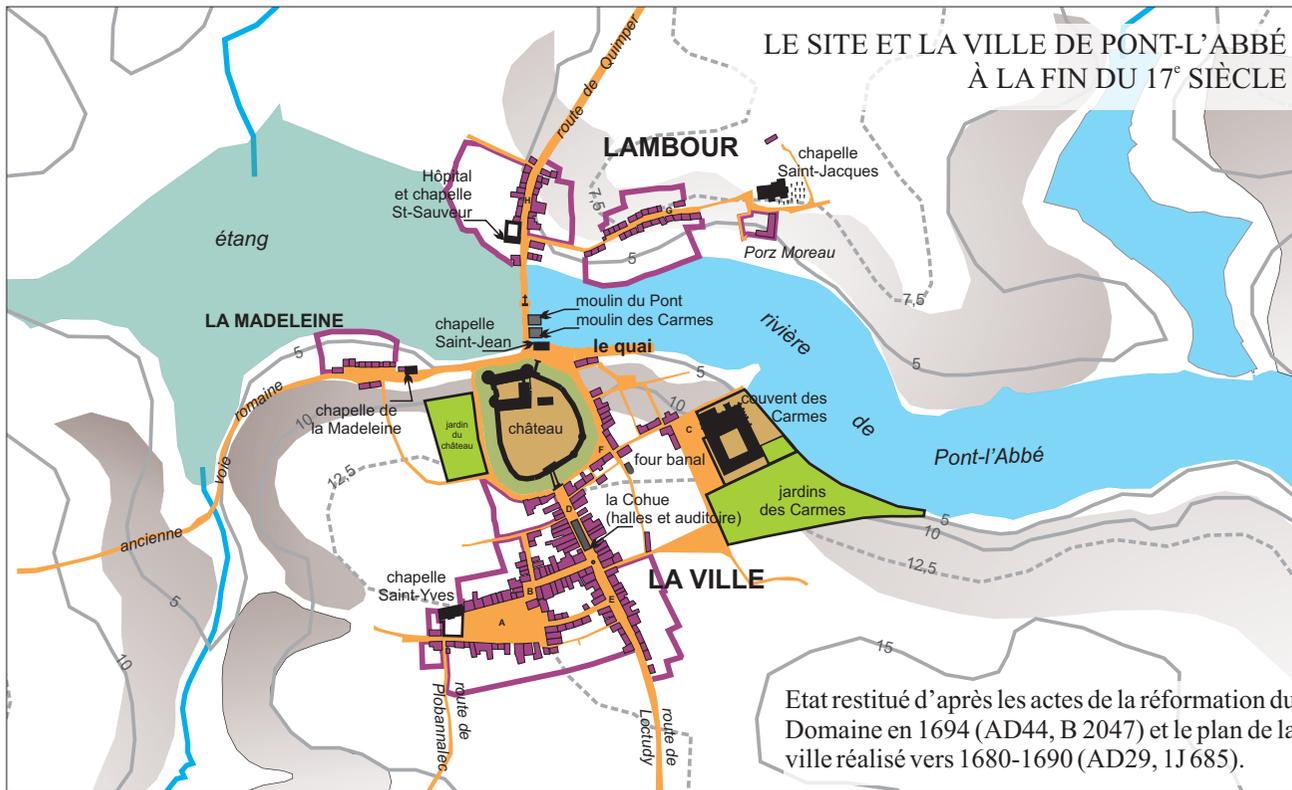
A la fin du Moyen Âge, Pont-l'Abbé devient le pôle commercial de la proche région, animé de huit foires annuelles et d'un marché tous les jeudis. Les seigneurs du Pont ont instauré un droit de « cohuage » et édifié au sud du château au centre de la rue Keréon, une halle à l'étage de laquelle se réunie la cour de justice de leur juridiction.

Les aveux rendus par les seigneurs du Pont à la fin du 15^e siècle et au siècle suivant (AD44, B 225) confirment par ailleurs l'existence de l'activité portuaire. Sont débarquées à Pont-l'Abbé toutes sortes de marchandises et notamment du vin, qui seront redistribuées dans l'arrière pays.

Enfin les ressources de la pêche ne sont pas négligeables. Celle de la seiche représente en saison une activité suffisamment importante pour être taxée : c'est le « devoir d'équipage » mentionné dans les sources en 1480 et 1494.

Longtemps foires et marchés animent périodiquement les rues et les places de la ville, notamment celle du Marhalla (le marché) la bien nommée.



C.2 - LA VILLE AU 17^e et 18^e SIÈCLESUn développement modéré au 17^e siècle

Après le décès de la dernière héritière des Beaumanoir, la baronnie du Pont passe aux mains des Guémadeuc puis aux Richelieu qui ne résident pas à Pont-l'Abbé. A cette époque la petite bourgade déborde à peine des limites perceptibles à la fin du Moyen Âge. En 1694 les actes de la réformation du Domaine font état de près de 170 logis, maisons et hôtels particuliers, soumis à l'impôt en ville et dans les quartiers périphériques de La Madeleine et de Lambour. Ils étaient 112 imposables en 1494 (AD44, B 2025 et B 2047).

Les logis les plus remarquables dotés de cours et de jardins cernés de murs, sont situés dans la Grand'rue (actuelle rue J.J. Rousseau) et rue Keréon (actuelle rue de Gaulle). Certains sont encore en place aujourd'hui.

En 1675 des événements insurrectionnels liés à la « révolte des Bonnets Rouges » contre le pouvoir central du Royaume, engendrent l'incendie et la ruine presque totale du château médiéval et, en représailles, la destruction du clocher de l'église de Lambour.

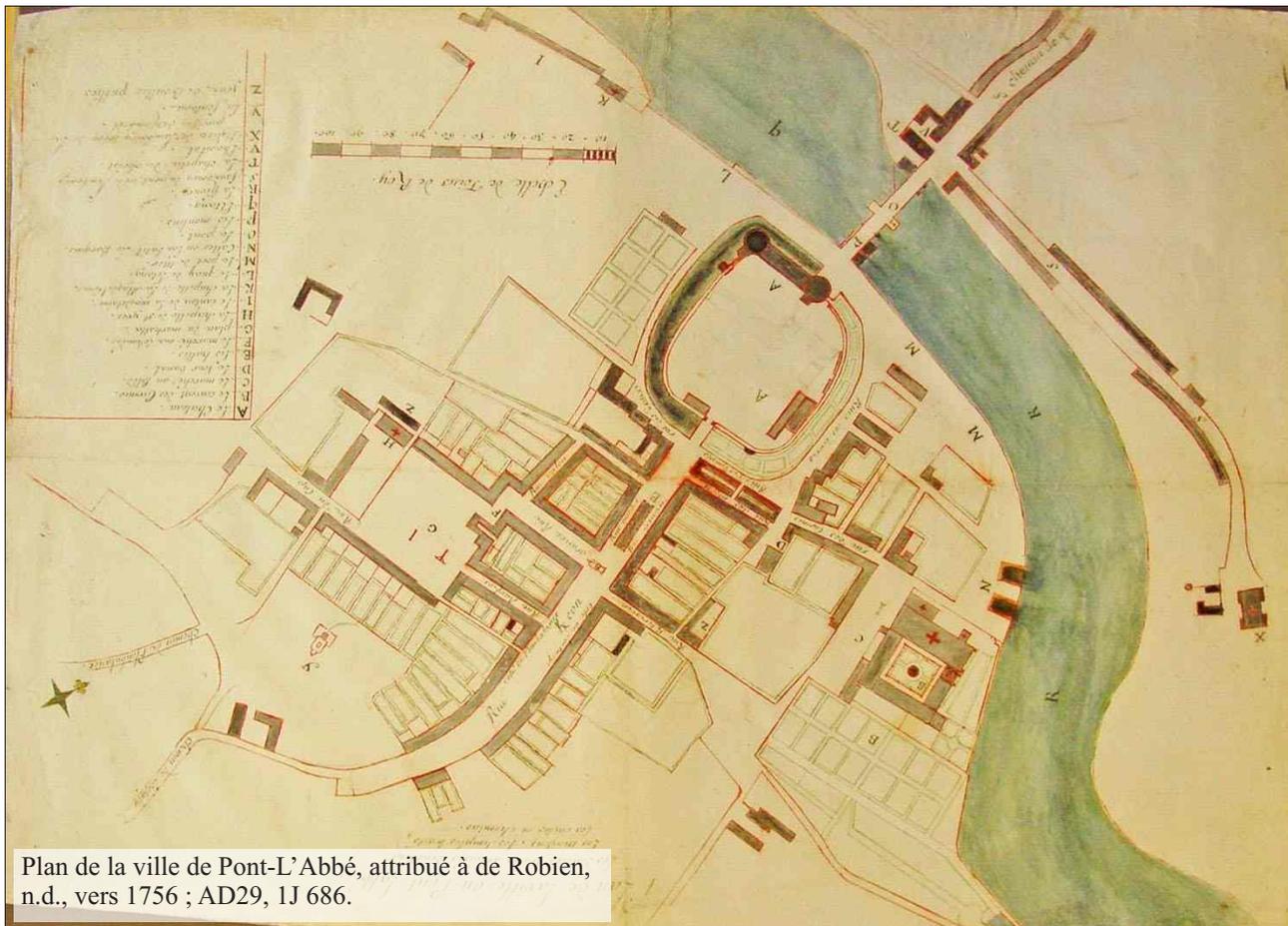


1 : extrait du plan de la ville vers 1680-1690, illustrant les îlots bordant la Grand'rue (AD29, 1J 685).

2 : rue des Morts, murs de clôture de jardins anciens.

3 : cour postérieure et tour d'escalier emblématique d'un hôtel du 17^e siècle situé au n°14 rue de Gaulle.

4 : 13 et 15 rue de Gaulle, hôtel daté 1652, détail de l'ornementation d'une lucarne semblablement représentées sur le plan de la ville du 17^e siècle (fig. 1).



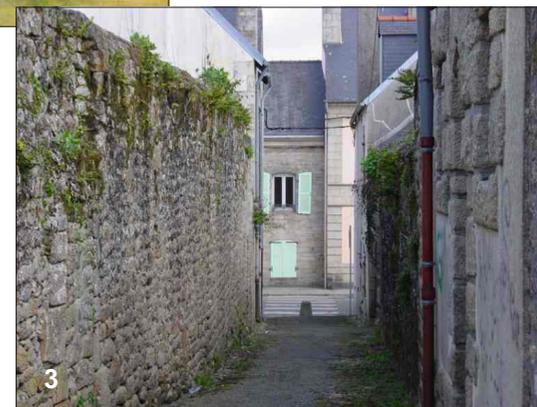
Peu d'embellissements au cours du 18^e siècle

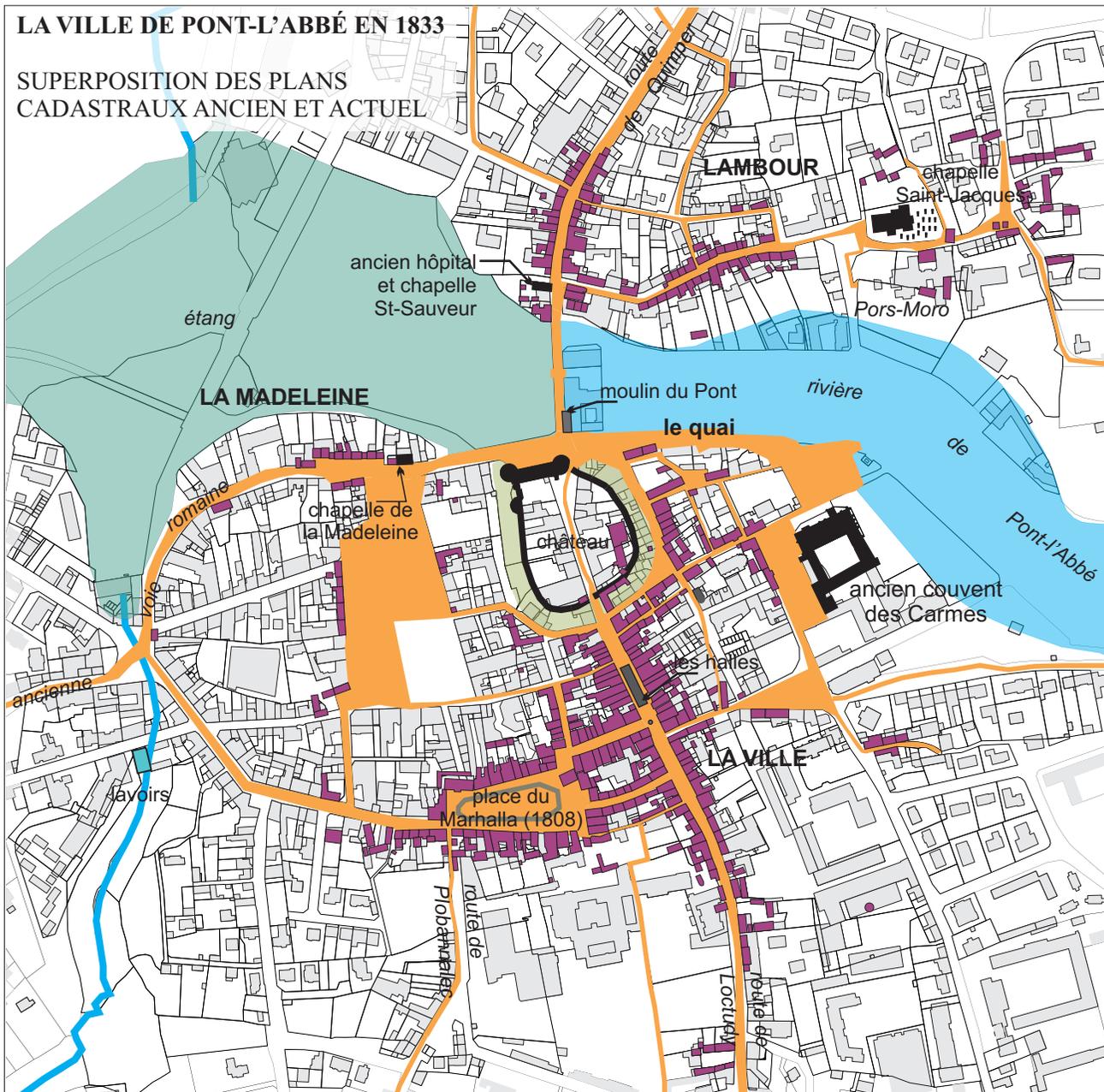
Au cours du 18^e siècle peu de chantiers significatifs verront le jour. La rénovation du château ruiné depuis 1675, fut effectivement entreprise du temps des d'Ernothon dans le deuxième quart du siècle : en témoigne le majestueux corps de logis à sept travées élevé entre les deux tours médiévales (A, sur le plan ci-contre).

Concernant le projet d'augmentation du port, seules furent réalisées des consolidations au vieux quai et au quai neuf (M) qui se développent depuis les moulins (P) jusqu'aux chantiers de construction navale situés face à l'angle de l'enclos des Carmes (N).

L'extension urbaine est peu importante, les constructions attribuées à la période au cours du diagnostic se trouvent essentiellement dans le prolongement de la rue Keréon (rue de Gaulle), route de Quimper dans le quartier de Lambourg et en densification et en remplacement dans les îlots de la ville ancienne.

- 1 : façade sud du logis du château construit à neuf dans le deuxième quart du 18^e siècle.
- 2 : 44, rue de Gaulle, grande maison ou hôtel particulier daté 1762.
- 3 : la ruelle Dorée au sud de la ville illustre la pérennité de la trame urbaine ancienne.
- 4 : 14, rue M. Cariou, maison datée 1741.

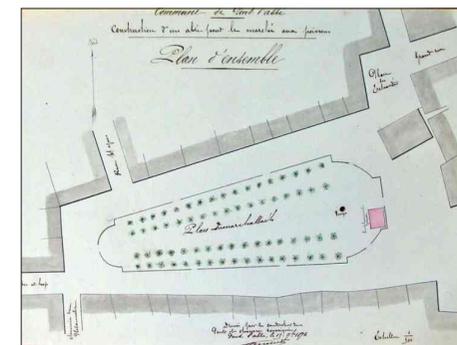




**C.3 - LES MUTATIONS URBAINES
 AU 19^e SIÈCLE**

Les premiers temps (1802-1835) : des projets qui tardent à démarrer

Au lendemain de la Révolution, Pont-l'Abbé est érigée en commune. Dans les premières décennies du nouveau siècle, les projets de la municipalité en matière de développement économique et d'amélioration des quais du port n'aboutissent pas. Le plan cadastral de 1833 reflète ce marasme qui se traduit en matière d'urbanisme par très peu de constructions neuves, comparativement au plan de la ville dressé vers 1756 (plan de Robien). Une réalisation retient toutefois l'attention : l'embellissement de la place du

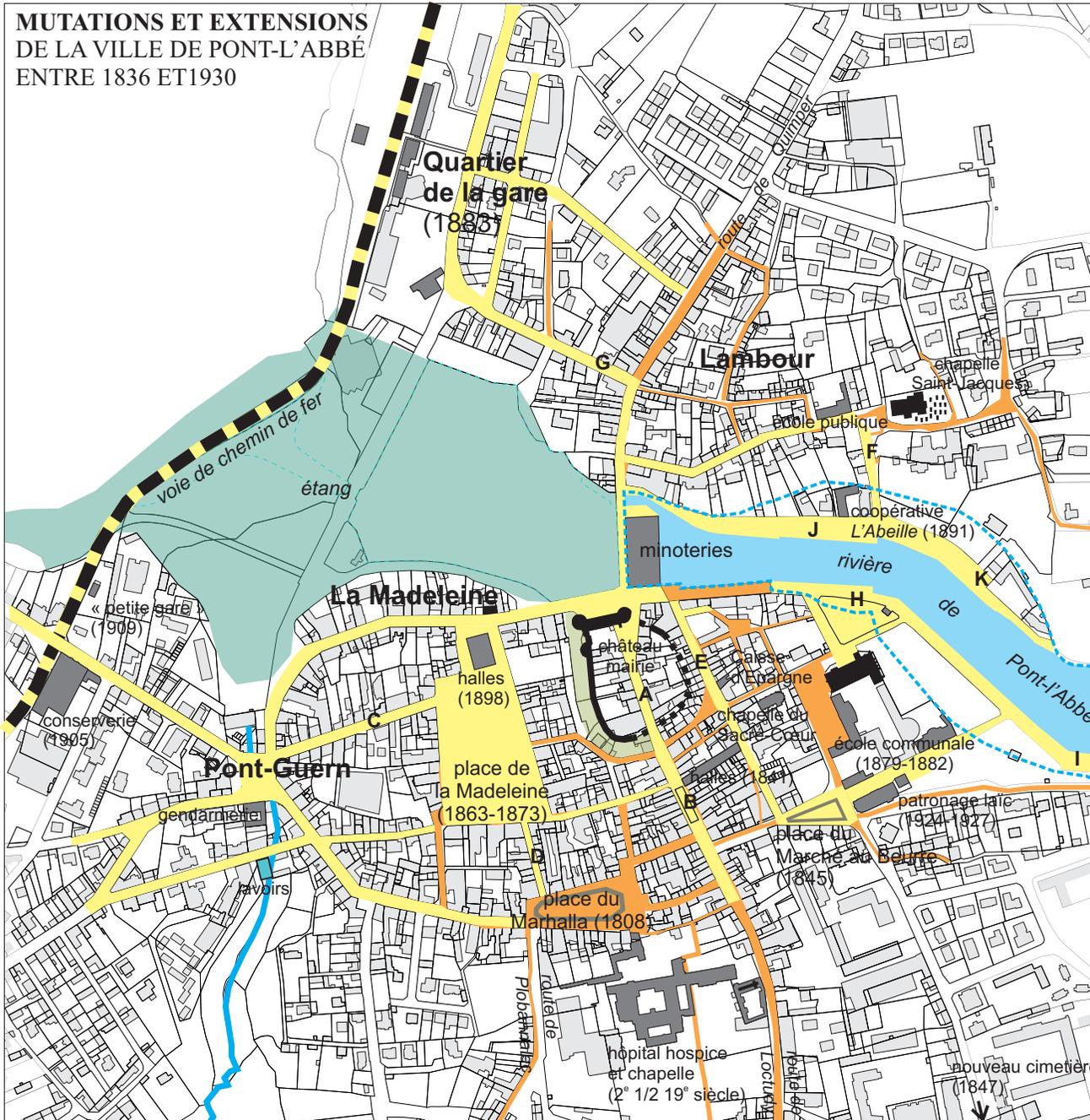


Marhalla (le marché) aménagée d'un terre-plein planté d'ormes, projet réalisé en 1807-1808.

Plan de la place du Marhalla en 1874 (AD29, 2O 1510)

LÉGENDE

- réseau de voies, places et quai existant en 1833
- édifices religieux
- le château et ses anciennes douves
- habitations et leurs dépendances



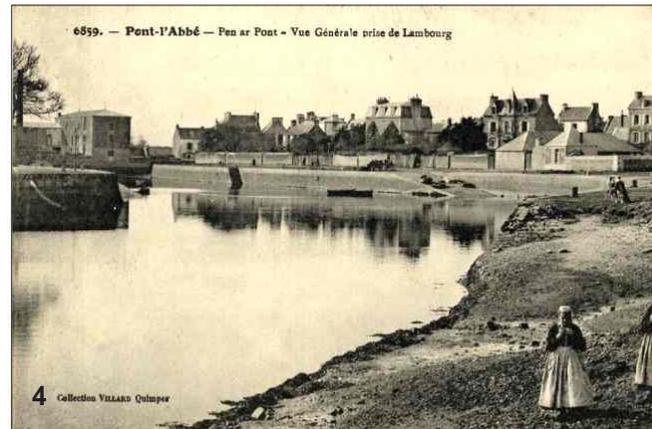
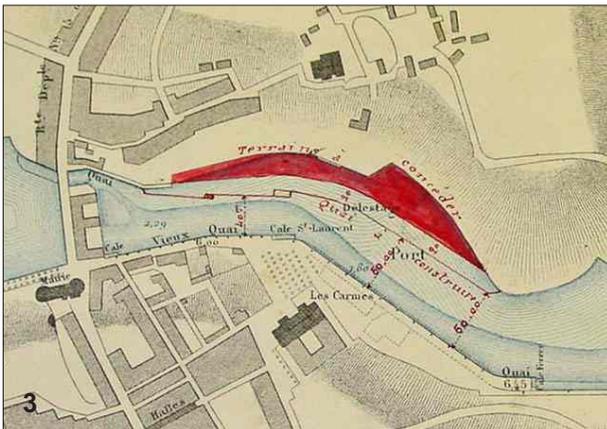
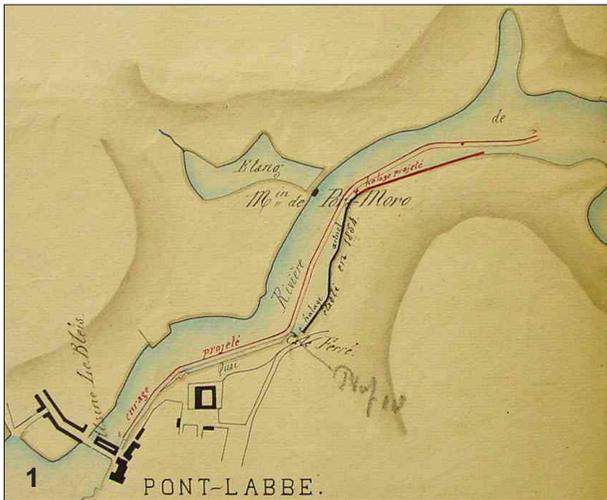
Les grands chantiers (1840-1930) : Pont-l'Abbé devient la capitale du pays bigouden

A la fin des années 1830 les travaux d'augmentation des quais du port démarrent enfin. Le renouvellement économique ne tarde guère, en témoigne l'installation des grandes minoteries Le Bleis à l'emplacement des anciens moulins du pont (projet de 1842) qui emboîtent le pas à la venue d'autres entreprises : biscuiteries, conserveries et une multitude d'activités artisanales et commerciales.

La ville grandit autour de son ancien noyau urbain, mais elle se modifie également par la mise en œuvre de nouveaux alignements dans certaines des rues existantes. Enfin Pont-l'Abbé est raccordé au réseau de chemin de fer d'intérêt local dans les années 1880-1910.

LÉGENDE

- réseau de voies, places et quai existant en 1833
- - - ancien rivage
- nouveaux équipements publics et privés
- rues neuves, rues alignées et nouveaux quais :
 - A :** ouverture de la rue du Château (1843-1851)
 - B :** démolition des vieilles halles et alignements rue Keréon
 - C :** classement de la rue Kerautret (1894) dans le lotissement du même nom
 - D :** ouverture de la rue Saint-Yves (vers 1866)
 - E :** alignement et prolongation de la rue du Quai (1862)
 - F :** ouverture de la rue Saint-Jacques (1887)
 - G :** alignement de la rue de la Gare (1909)
 - H :** quai et cale Saint-Laurent (1836)
 - I :** nouveau tronçon du quai St-Laurent jusqu'à la cale Ferrée (1877)
 - J :** quai rive gauche, premier tronçon (1874-1884)
 - K :** quai rive gauche, second tronçon (1891)



1 : Plan du projet de curage de la rivière et de continuation du chemin de halage, en 1867 ; AD29, 4S 1452, 17/10/1867.

2 : Bateau de commerce échoué à marée basse dans le chenal de la rivière, vers 1900 ; © Villard, STAP-29.

3 : Plan des terrains à concéder sur DPM pour la construction des quais rive gauche, en 1889 ; AD29, 4S 100, 14/12/1889.

4 : Vue générale des nouveaux quais de la rive gauche, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.

5 : rive gauche, le quai Pors-Moro est un ouvrage de qualité dont l'appareil des parements parfaitement réglé illustre la rigueur des travaux des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées.

6 : Le « bois Saint-Laurent » et le clocher des Carmes vu depuis la rive opposée.



Agrandissement du port et création du chemin de halage

Ces travaux sont menés de manière concomitante dans la seconde moitié du 19^e siècle. Le chemin de halage rendu nécessaire par l'augmentation du trafic et du tonnage des bateaux est construit en plusieurs tronçons. La dernière phase voit l'achèvement de l'épi de Rosquerno en 1909.

Sur le site du port le gros chantier concerne la construction des quais sur la rive gauche (1874-1891). Il s'agit également d'aménager un vaste terre-plein sur les anciennes vasières du rivage primitif. Une fois les travaux achevés, partie des terrains ainsi gagnés sur le DPM sera concédée à la voirie ou rétrocédée à des particuliers (3). Ce fut le cas des fonds de parcelles des propriétés situées rue de Lambour, dont les jardins en pente vers le sud furent alors augmentés et dotés de nouveaux murs de clôture vers le quai (4).

Sur la rive droite, la plantation du bois Saint-Laurent destinée à l'embellissement des quais du même nom, débute par l'emplacement des anciens chantiers au nord des Carmes (plan 3 ci-contre). Progressivement les plantations sont augmentées de manière linéaire vers l'Est jusqu'à la cale Ferrée, puis en épaisseur sur les terrains de l'ancien enclos et cimetière des Carmes (6).



- 1 : Le quartier de la gare, carte postale vers 1900 ; © Villard, STAP-29.
 2 : Détail de l'horloge du pavillon de la gare, daté 1883.
 3 : Alignement de maisons rue de la Gare.
 4 : La place de la Madeleine et les halles vers 1900 ; © Villard, STAP-29.
 5 : Alignement des immeubles côté ouest de la place de la République (anciennement de la Madeleine).
 6 : Alignement côté nord de la rue Hoche (ancien lotissement Kerautret, années 1890).



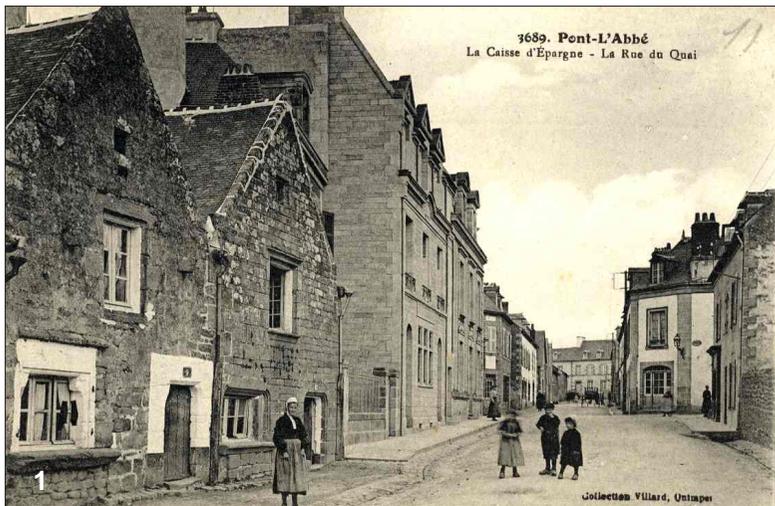
Les nouveaux quartiers

A la fin du 19^e siècle et au début du siècle suivant, le développement urbain se traduit par une extension linéaire le long des principales voies d'accès au centre ville mais aussi par la création de nouveaux quartiers dont les plus étendus sont celui de la Gare à l'ouest de la route de Quimper et celui de La Madeleine en extension vers Pont-Guen et Kerentrée.

La ligne de chemin de fer Quimper - Pont-l'Abbé est inaugurée en 1884. En 1907 une voie départementale est ouverte entre Pont-l'Abbé et Saint-Guérolé (Penmarch), puis entre Pont-l'Abbé et Audierne (1909). Un quartier neuf constitué de cinq îlots émerge rapidement entre la rue de la Gare et un ancien chemin devenu la rue du Steven. Il se caractérise par une mixité des constructions : habitat et bâtiments industriels et artisanaux en arrière plan.

A l'ouest de la place de la Madeleine, un lotissement privé est à l'origine de la création de la rue Hoche qui rejoint le carrefour de Pont-Guen. Dans cette rue des immeubles cossus voisinent avec de simples maisons à étage et de rares bâtiments commerciaux et industriels telle au n°11, la partie supérieure d'une minoterie dont les magasins d'expédition ouvrent en contrebas sur la rue J. Jaurès.





Interventions dans la ville ancienne

Dans les quartiers anciens l'application du plan d'alignement de 1836 et le percement de nouvelles voies, engendrent la disparition de bâtiments anciens, à commencer par l'enceinte du château et ses dépendances ou les vieilles halles de la rue Keréon. Les logis des 16^e, 17^e et 18^e siècles pâtissent également de la soudaine modernité. Elle engendre la disparition d'un bon nombre de maisons modestes dont certaines possédaient des façades en pan de bois, et l'aménagement presque systématique de devantures commerciales y compris en façade des remarquables hôtels particuliers.

Cependant la rénovation des quartiers anciens dans la seconde moitié du 19^e siècle et au début du siècle suivant s'est faite sans démesure. Tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, rares furent les projets hors échelle. Au contraire la bonne intégration des constructions neuves résulte bien souvent du respect de la trame parcellaire voire des épannelages existants. De fait les variations des hauteurs des constructions (faîtages et corniches) sont proches des indentations qui caractérisent les quartiers anciens de nos villes. Par ailleurs ces immeubles présentent généralement de bonnes qualités architecturales et des façades soignées (enduites) en corrélation avec l'esprit du renouveau urbain de l'époque.



1 : La rue du Quai (rue Pasteur) vers 1900 ; © Villard, STAP-29. Les maisons à pignon sur rue du 16^e siècle témoignent de l'antériorité de la partie basse de la voie.

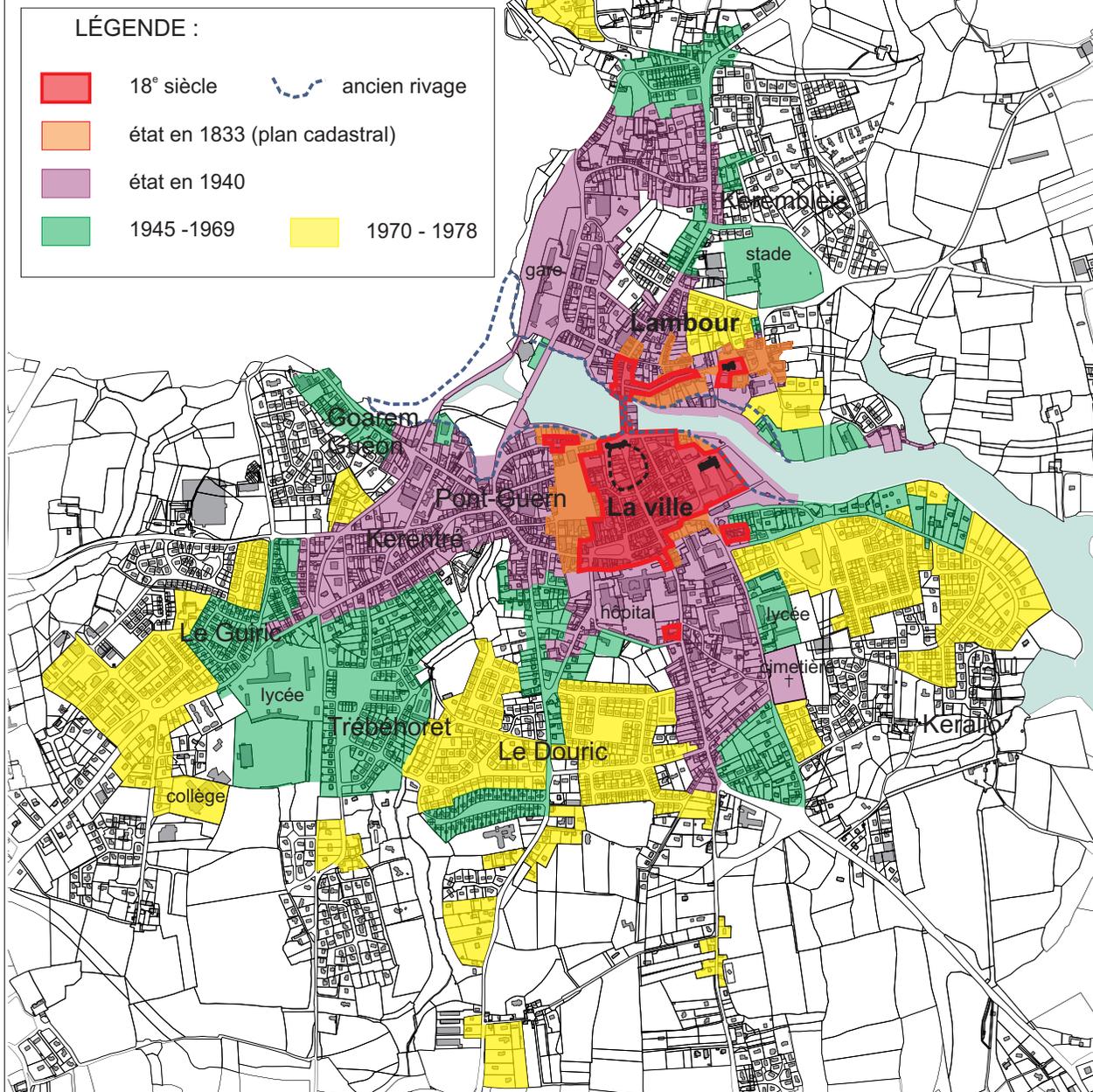
2 : Alignement côté ouest de la rue Pasteur, lotissement vers 1910 situé dans l'emprise des anciennes douves du château.

3 : Les rues Keréon et du Château vers 1900 ; © Villard, STAP-29.

4 : Les rues De Gaulle et du Château aujourd'hui.

5 : Place des Echaudées vers 1900 ; © Villard, STAP-29. L'une des dernières maisons à façade en pan de bois, aujourd'hui disparue.

6 : Rue Julien Le Berre (anciennement du Poulfanc), le tronçon au premier plan fut créé vers 1900.

PRINCIPALES ETAPES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DEPUIS LE 18^e SIÈCLE

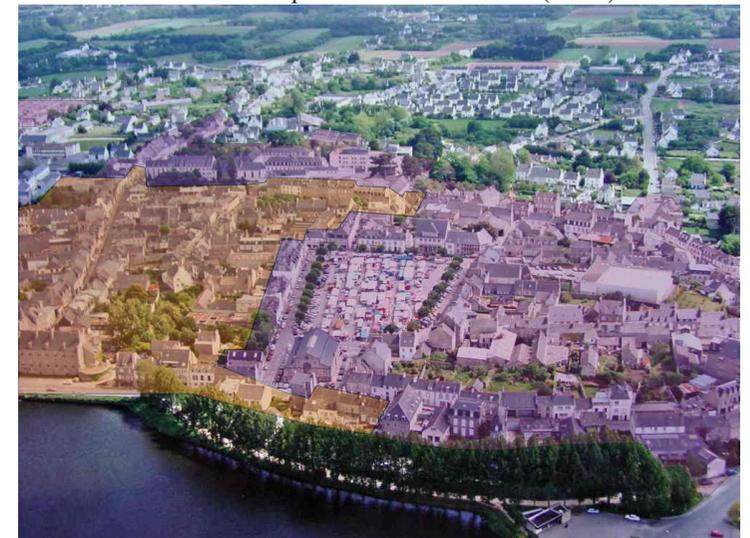
C.4 - LA VILLE CONTEMPORAINE

Pont-l'Abbé aujourd'hui

Longtemps, la ville de Pont-l'Abbé demeure une petite bourgade du sud Finistère dont la population ne dépasse guère 1900 âmes en 1800. Au cours du 19^e siècle ce chiffre est multiplié par 3 pour atteindre 6300 habitants vers 1900, seuil en-dessous duquel il ne descendra plus. La ville s'étend alors en continuité des quartiers anciens au sud et en accroche de nouveaux espaces : la place de la Madeleine et Pont-Guen à l'ouest, la gare au nord-ouest.

A compter des années 1960 s'amorce une nouvelle progression qui engendre un renouvellement urbain dynamique en particulier dans les quartiers sud : lotissements du Douric, de Trébihoret, etc. Cette croissance urbaine se prolonge toujours ; la commune compte désormais près de 8800 habitants.

Les 2 secteurs de la ville historique : en orange, la ville ancienne vers 1800 ; en mauve, les extensions et transformations du 19^e s.
Photo : vue aérienne oblique vers le sud en 1986 (AMP).



D - LE PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

D.1 - DES ESPACES URBAINS DE QUALITÉ

**Le site du pont et ses composants : co-visibilités d'une rive à l'autre**

Les espaces urbains qui composent le site du pont et par conséquent celui du château, constituent la spécificité de la ville : un pont construit séparant un étang salé à l'ouest et un port de fond d'estuaire à l'est.

Ils sont situés dans les périmètres de protection des monuments historiques et en site inscrit pour le bois des Carmes. Pourtant les rives de l'étang comme les quais du port méritent d'être mis en valeur par des aménagements sensibles qui permettraient de mieux appréhender leurs qualités propres perceptibles d'une rive à l'autre : rationalisation du stationnement, traitement des sols (conserver les surfaces pavées), suppression de la végétation horticole envahissante, mobilier urbain adapté...

1 : l'étang à l'ouest du pont
5 : la rivière à l'est du pont

2,3 et 4 : le quai Saint-Laurent (rive droite)
6 et 7 : le quai de Pors-Moro (rive gauche)





Les places et les espaces plantés

Dans la ville historique la place Gambetta et celle de la République constituent deux espaces urbains de qualité. La première est conforme aux places plantées sur terre-plein des petites villes bretonnes au 18^e siècle (1). La seconde reflète dans ses proportions les ambitions locales renouvelées au 19^e siècle, avec sa grande halle mise en perspective au nord d'une composition plantée (2).



- 1 : place Gambetta
- 2 : place de la République
- 3 : place B. Delessert
- 4 : rue J.Ferry
- 5 : square Lemunier

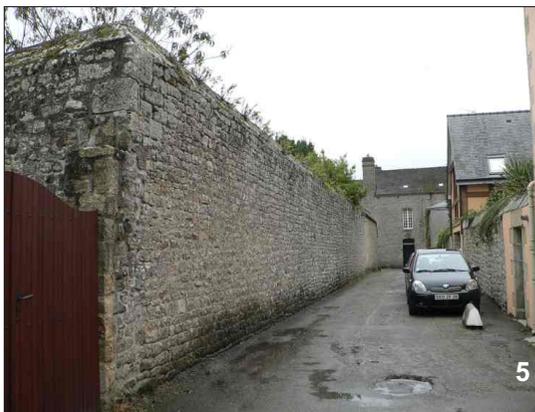


Quatre autres places plus modestes scandent le réseau viaire de la ville historique. Celle de Pont-Guern est la plus récente, mais aussi la plus fréquentée par les véhicules qui contournent la ville par l'ouest. Celle des Carmes fait partie des quartiers d'origine médiévale, mais est aujourd'hui entièrement convertie en zone de stationnement.

La place Benjamin Delessert est l'ancienne place triangulaire du marché au Beurre (3) ; ses plantations offrent un écho visuel à celles de la rue Jules Ferry qui descend vers le port (4). Dans le quartier de Lambour, le square Lemunier s'apparente à une place de village, dont les aménagements doivent respecter la simplicité des lieux à l'ombre des chênes (5).



- 1 : rue M. Cariou
- 2 : rue Marceau
- 3 : rue des Morts
- 4 : venelle Dorée
- 5 : rue de la Levée
- 6 : rue Ch. de Gaulle

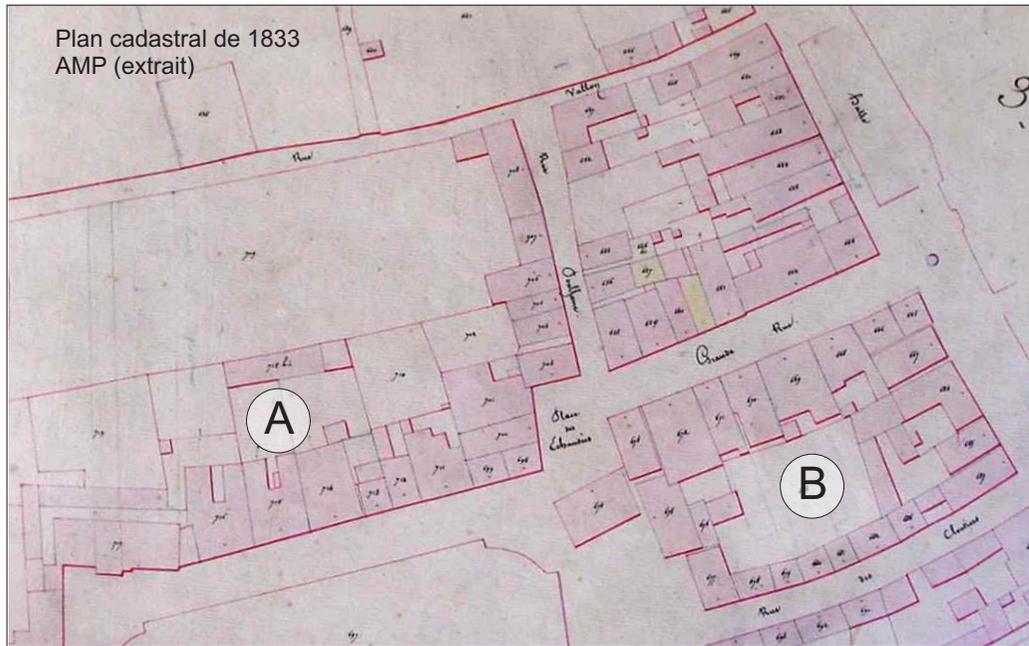


Les rues, les venelles et les murs de clôture du centre ancien

Dans la ville historique les rues les plus anciennes sont reconnaissables à leur largeur n'excédant pas, sauf exception, 6 à 7 mètres (1 et 2). Des ruelles étroites subsistent également ; elles assuraient le long des îlots un cheminement perpendiculaire aux rues principales. En général elles longent des jardins ou des cours et sont alors délimitées par de hauts murs de clôture en moellons de granite (3, 4 et 5).

Les pavements anciens ont disparu, on ne les observe plus qu'en surface des quais du port. Cependant dans certaines rues, lorsque le profil des caniveaux pavés est encore visible en pied de façade des maisons, on peut supposer que les anciens sols pavés sont conservés sous le bitume (2).

Dans les rues les plus étroites, le gabarit des immeubles ne dépasse pas le R+1+comble. Quelques maisons et hôtels particuliers des 17^e et 18^e siècles à deux étages carrés existent toutefois le long des voies les plus larges : J.J. Rousseau (ancienne grande rue), Ch. de Gaulle (ancienne rue Keréon), place Gambetta (le Marhallah). Par contre les rues alignées ou créées au 19^e siècle situées dans les quartiers les plus prisés à l'époque, comportent bien souvent des immeubles à R+2+comble (6).



Les cœurs d'îlot du centre ancien

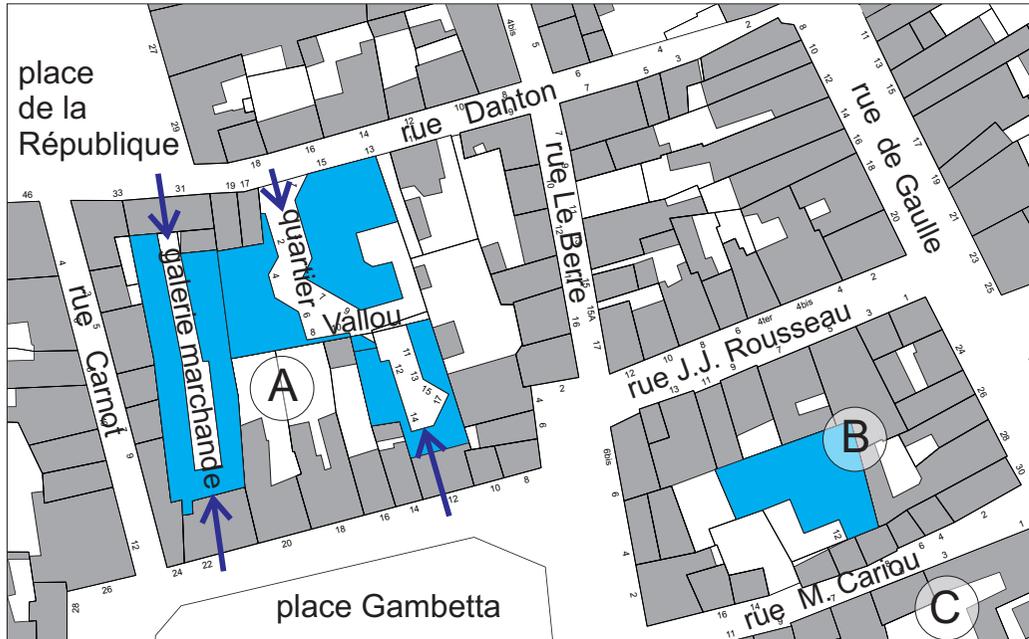
Dans la ville historique les cœurs d'îlot étaient en majorité réservés aux espaces libres et dépendances des habitations : cours, jardins, remises ou écuries des hôtels particuliers les plus prestigieux.

Au cours du diagnostic des opérations dommageables pour les ensembles bâtis ont été relevées, qui procèdent d'interventions plus ou moins récentes. On note par exemple à l'ouest de la rue De Gaulle : la création de deux cheminements publics traversant accompagnés de constructions neuves inadaptées à l'environnement historique existant (îlot A sur le plan ci-joint et vues 1, 2 et 3).



Ailleurs se sont des extensions de magasins ou encore des garages qui ont pris place dans l'ancienne cour de l'hôtel de Kerazan daté 1676, avec accès postérieur par la rue Cariou (îlot B, vue 4).

Il subsiste toutefois au cœur de certains îlots, des jardins ou des cours pavées qui contribuent aux qualités architecturales et urbaines des ensembles bâtis. Ces espaces telle la cour de l'hôtel pour voyageurs « Le Lion d'Or », méritent d'être préservés (îlot C, vues 5 et 6).





Le quartier de Lambour

Le quartier de Lambour fut longtemps considéré comme le principal faubourg de la ville. Au 19^e siècle la création de la gare de chemin de fer contribue au renouveau du quartier. Le long de la rue Victor Hugo, amorce de la route vers Quimper, prédominent désormais alignements et mitoyenneté des immeubles. Dans la partie basse de la rue (2) les rez-de-chaussées des immeubles sont pour la plupart dotés de commerces, plus rarement d'ateliers, et les cartes postales anciennes témoignent de la vivacité commerciale du secteur. Dans la partie haute subsistent quelques modestes maisons à RDC + combles aménagés, réservées à une population ouvrière (1). Ces maisons sans étage sont nombreuses



dans les rues adjacentes : rues Penquer-Névez, Leuqueur et de Lambour. Dans cette dernière il existe une nette opposition entre les deux côtés de la voie. Au nord prédomine un habitat modeste (3), tandis qu'au sud quelques maisons bourgeoises orientées vers la rivière sont implantées entre cour et jardins (4 et 5).



Le quartier de Pont-Guern

Dans le talweg de la queue de l'étang de Pont-l'Abbé, la place de Pont-Guern et l'ensemble des voies qui y convergent, constituent un quartier neuf initié dans la seconde moitié du 19^e siècle. La mixité des constructions - habitations des classes moyenne et ouvrière, ateliers, commerces, établissements industriels - illustre la vocation laborieuse du quartier dans lequel habitaient par ailleurs bon nombre des artisans brodeurs de la ville.



- 1 et 2 : rue V.Hugo
- 3 : rue de Lambour côté nord
- 4 : rue de Lambour côté sud
- 5 : façades postérieures des maisons bourgeoises de la rue de Lambour
- 6 : rue J. Jaurès
- 7 : rue Lamartine
- 8 : place de Pont-Guern



Mettre en oeuvre des projets cohérents pour préserver les qualités urbaines et architecturales de la ville

Dans la ville historique, le gabarit des constructions et les implantations sur le parcellaire ont été globalement respectés jusqu'aux années 1930. On peut déplorer toutefois quelques opérations malheureuses, réalisées à compter des années 1970, ayant échappé aux règles d'origine : immeubles hors gabarit, forme architecturale inadaptée au contexte, matériaux et mise en oeuvre mal choisis.

En particulier, des travaux de réhabilitation des immeubles anciens, et principalement réalisés en façade sur rue, ont souvent été conduits sans respect des caractéristiques architecturales d'origine : suppression des enduits, disparition des volets de contrevent, remplacement des menuiseries extérieures en bois peint, traitement des rez-de-chaussée commerciaux.

La répétition de ces interventions entache la perception d'ensemble du patrimoine urbain le long des rues et sur les places.

Qu'il s'agisse de travaux de ravalement ou d'opérations de construction et d'aménagement à plus grande échelle, toute intervention dans le centre historique devrait faire l'objet d'un projet, permettant la meilleure insertion possible dans le tissu urbain existant.

Cette préoccupation patrimoniale, se rapporte non seulement à la conservation des immeubles existants et aux constructions neuves, mais aussi au traitement des espaces publics : profils des voies, revêtement de sol, mobilier urbain, plantations, stationnement.



D.2 - LES ÉDIFICES REMARQUABLES

Le château et ses anciennes douves : un ensemble architectural à préserver

La résidence médiévale des barons du Pont fut un remarquable château-fort. L'ensemble, basse-cour comprise, était protégé de murailles et de douves. Au cours du 19^e siècle, les projets urbains vont réduire l'emprise de l'ancien château, déjà fortement endommagé au 17^e siècle puis à la Révolution : ouverture de la rue du Château, construction d'immeubles neufs à l'intérieur de l'enceinte comme à l'extérieur. Toutefois en plusieurs endroits subsistent des vestiges des douves et des remparts ; noyés dans le tissu urbain on les décèle de manière significative au nord de la rue Burdeau (2), et ponctuellement depuis la rue des Morts et la rue Pasteur.



Patrimoine religieux et commémoratif

Dans le secteur étudié cinq édifices ou monuments de cette catégorie ont été repérés :

- l'église Notre-Dame, ancienne chapelle du couvent des Carmes datant du 14^e siècle et sa tour clocher du 17^e s., Cl.MH en 1914 (3 et 4);
- l'église Saint-Jacques datant des 13^e et 15^e siècles, ancienne trêve de la paroisse de Combrit, Cl.MH en 1896 (9) ;
- la chapelle du Sacré-Cœur, construite au 19^e siècle (7 et 8) ;
- la croix des Carmes datée 1735 et restaurée en 1963 (5) ;
- le monument aux Bigoudens, œuvre de 1931 du sculpteur François Bazin (6).



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

Patrimoine maritime...

Outre le pont, les quais et les perrés qui constituent avec leurs cales et leurs escaliers l'ensemble des ouvrages du port (1), un certain nombre d'édifices repérés appartiennent à la catégorie du patrimoine maritime. Il s'agit, sur la rive droite, de l'ancien bureau des Douanes du 19^e siècle (2), de la fontaine des Ecuelles d'origine ancienne mais restaurée au 19^e siècle (3) et de celle du Prat, déplacée au 20^e siècle de ce lieu-dit dans le bois Saint-Laurent à l'emplacement d'une autre fontaine disparue.

et patrimoine artisanal et industriel

Les anciennes minoteries Le Bleis (4) et le moulin de Pors-Moro (5 et 6) qui fonctionnaient grâce au flux des marées, constituent un patrimoine artisanal et industriel caractéristique des estuaires bretons. Ils sont repérés avec leurs ouvrages hydrauliques : digues, pont, vannages, etc.

Sur le port, rive droite, sont repérés dans cette catégorie les anciens établissements *Kerfer* dont la façade est datée 1900, ainsi que l'ancienne usine *Le Bon* dotée d'une centrale électrique à charbon et de bureaux situés au n°16 quai Saint-Laurent (9).

Dans les quartiers du 19^e siècle, deux minoteries industrielles offrent des silhouettes particulières. Celle de la rue Hoche - *Les moulins de Pont-l'Abbé* - (7 et 8) et celle de la rue Jean Jaurès (10 et 11), dont les caractéristiques communes sont d'être implantées à flanc de coteau afin de disposer d'ateliers de chargement des grains sur la rue haute et d'espaces de travail ménagés en contrebas sur une autre rue ou une cour postérieure.

Au-delà de Pont-Guern, la masse imposante de la conserverie *Bézières* reflète l'élan économique qui anime Pont-l'Abbé au début du 20^e siècle (12). Construite en 1904, l'usine est alors reliée à la voie ferrée qui traverse le quartier (rue du Petit-Train). Sa production diversifiée s'oriente selon les saisons vers la « friterie » de sardines et la conserverie de légumes. Reprise par Saupiquet en 1960, elle cesse toute activité en 1979 alors qu'elle employait près de 200 salariés.

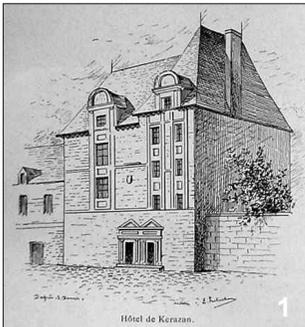


Les édifices publics et assimilés

La plupart des édifices publics édifiés à Pont-l'Abbé au 19^e siècle et au début du siècle suivant, a fait l'objet d'un projet architectural et urbain de qualité. Ils expriment ainsi la richesse de la ville, mais aussi l'attention que les édiles consacrent à son développement.

Les bâtiments appartenant à cette catégorie et présentant des qualités historiques et/ou architecturales, sont les suivants :

- les halles de la place de la République, datées 1898 (1) ;
- la gare de chemin de fer de la ligne Quimper - Pont-l'Abbé, et ses dépendances (2) dont le bâtiment dit « des locomotives », datée 1883 ;
- la petite gare des lignes départementales vers Penmarch et Audierne, vers 1907-1909 (3) ;
- l'école communale de la place des Carmes, les bâtiments situés sur la place et ceux sur la rue J. Ferry, édifiés entre 1878-1882 (4 et 5) ;
- l'école communale de Lambour (6) ;
- le patronage laïque et la maison du gardien, place Delessert et rue Jules Ferry, édifiés entre 1924-1927 (7) ;
- la Caisse d'Epargne de la place Delessert (8), édifiée vers 1910, en remplacement d'un premier établissement situé rue Pasteur, aujourd'hui réhabilité en habitation (9).
- le cinéma de la rue Pasteur, dont la façade aux lignes courbes et épurées, s'inspire des modèles architecturaux de l'entre-deux-guerres (10).



D.3 - L'HABITAT URBAIN ET SA TYPOLOGIE

La forte représentation du 19^e siècle

L'une des conséquences du formidable développement que connu Pont-l'Abbé à compter des années 1850, fut la disparition des nombreux logis antérieurs à la Révolution. Aujourd'hui, dans le secteur étudié, seule une trentaine de maisons et hôtels particuliers des 17^e et 18^e siècles ont été dénombrés, dont la moitié à peine présente encore un intérêt architectural plus ou moins remarquable.

Parmi les « injures » imputables à la modernité, la création de boutiques au RDC des immeubles les plus anciens a provoqué des remaniements parfois irréversibles ; en témoignent la façade du n°10 pl. Gambetta (3) ou celle de l'hôtel de Kerazan rue J.J. Rousseau (2), dont un dessin publié en 1893 illustre maladroitement l'état d'origine (1).

Le dynamisme économique qui caractérise Pont-l'Abbé dans la seconde moitié du 19^e siècle et au début du siècle suivant, engendre non seulement une extension urbaine significative mais aussi un renouvellement de l'habitat dans les quartiers anciens. Les maisons plus ou moins cossues (4), les immeubles de rapport à deux étages, les maisons bourgeoises dotées de vastes jardins, reproduisent des modèles architecturaux parfaitement codés de l'époque. Parallèlement, dans les nouveaux quartiers qui se développent à l'ouest et au nord, un habitat modeste (5) correspond à une population de petits artisans, de commerçants et d'ouvriers qui gagnent la ville de Pont-l'Abbé pour y travailler.



La typologie de l'habitat urbain reflète l'importance du patrimoine des 19^e et début 20^e siècles à Pont-l'Abbé, représenté dans 5 types sur 7. La présence possible de boutique (commerce ou atelier) est une constante (6, 7 et 8), à l'exception des hôtels particuliers de l'Ancien régime et des maisons bourgeoises de l'Epoque contemporaine.



La typologie de l'habitat urbain comporte 7 types dont le n° 4 est décliné en deux sous-types relatifs à la qualité des façades :



- 1 : Maison et hôtel particulier du 17^e siècle ;
- 2 : Maison et hôtel particulier du 18^e siècle ;
- 3 : Maison modeste à RDC + comble ;
- 4a : Maison de ville à façade sans décor des 19^e - début 20^e siècles ;
- 4b : Maison de ville à façade ornée des 19^e - début 20^e siècles ;
- 5 : Immeuble de rapport des 19^e - début 20^e siècles ;
- 6 : Maison bourgeoise avec jardin fin 19^e - début 20^e siècles ;
- 7 : Maison à façade de style années 1930.



- toit à deux pans, couvert en ardoises, faitage en terre-cuite
- coyau
- corniche à modillons
- lucarnes passantes (interrompant l'égout de toit), en pierre de taille à fronton et décor sculpté
- élévation à 2 étages carrés, façade à 2 travées
- oculus
- façade en pierre de taille de grand appareil, à joints minces (joints de pose)
- rez-de-chaussée d'origine à une seule porte, une fenêtre (à gauche) et une petite fenêtre à droite.
- tour d'escalier latérale postérieure renfermant un escalier droit en pierre, à retour, rampe sur rampe.

Maison du 17^e siècle à deux étages sous comble et tour d'escalier postérieure



Hôtel de Kernaflen daté 1652

- pièce haute (fenêtre) sur la tour d'escalier
- décor des lucarnes :
 - trois pinacles
 - fronton cintré
 - ailerons
- toit à croupe
- modillons de la corniche
- bandeaux verticaux et horizontaux délimitant des panneaux en façade

TYPE 1 : MAISON ET HÔTEL PARTICULIER DU 17^e SIÈCLE

Localisation : Il s'agit des logis les plus anciens aujourd'hui conservés au cœur du centre historique. Ils étaient la propriété de la classe bourgeoise ou de la noblesse ; dans quelques cas ils conservent nom de famille des anciens propriétaires : hôtel de Kerazan, hôtel de Kernaflen... Implantés à l'alignement des rues, ces maisons et hôtels possédaient à l'origine des cours et jardins postérieurs en coeur d'îlot.

Élévation : le logis principal présente une élévation à R + 1 ou R + 2 sous comble. Le comble est aménagé de lucarnes et son volume est augmenté par un surcroît qui correspond à l'abaissement du niveau de plancher en-dessous de l'arrase du mur gouttereau. La toiture est à deux pans et parfois à croupe. La forte pente engendre une haute silhouette avec, en bas de versant un redressement formant coyau .

Plan et distribution : En plan ces logis offrent des variantes selon la largeur et la taille de la parcelle. Très souvent la tour d'escalier est reléguée en façade postérieure ainsi qu'un corps de latrines. Le comble servait principalement de grenier et de chambrée pour les domestiques.

Façades : Elles présentent une mise en oeuvre soignée avec parement en pierre de taille à joints minces (joints de pose). Des bandeaux d'étage et verticaux offrent parfois un effet de panneaux à la façade.

Le décor sculpté est présent au niveau des portes d'entrée, des corniches et des lucarnes.



14, rue de Gaulle : façade sur cour d'une maison de plan allongé, avec corps postérieur et latrines dans une tour



Maison de la 2^e moitié du 18^e s. Façade ordonnancée à 5 travées.

- toit à deux pans, couvert en ardoises, faitage en terre-cuite
- lucarnes en charpente
- corniche en pierre de taille
- façade ordonnancée : 5 travées et porte centrée
- fenêtre à linteau cintré
- volets de contrevents en bois peint à persiennes (étage)
- façade en pierre de taille à joints minces (joints de pose)
- volets de contrevents 3/4 pleins avec persiennes en partie supérieure (rez-de-chaussée)



Maison datée 1781, sur parcelle d'angle, corps postérieur ajouté côté jardin. La courette antérieure correspond à l'alignement du 19^e s.

- toit à deux pans, couvert en ardoises, faitage en terre-cuite
- pignon découvert
- façade à 4 travées
- fenêtre à linteau droit
- volets de contrevents en bois peint, pleins et à simples traverses
- menuiseries extérieures en bois peint, partition des carreaux à petits bois
- façade en moellons enduite

TYPE 2 : MAISON ET HÔTEL PARTICULIER DU 18^e SIÈCLE

Localisation : ces logis sont conservés dans le centre historique. Comme ceux du siècle précédant ils étaient la propriété de la classe bourgeoise, commerçante ou de la noblesse.

Implantés à l'alignement des rues, ces maisons et hôtels possédaient des cours et jardins postérieurs en coeur d'îlot.

Élévation : le logis principal présente une élévation à R + 1 sous comble. Lorsqu'il est aménagé le comble est éclairé de lucarnes en pierre ou en bois et son volume est augmenté par un surcroît qui correspond à l'abaissement du niveau de plancher en-dessous de l'arrase du mur gouttereau. La toiture est à deux pans et pour les plus anciennes, présente un pignon découvert et en bas de versant un redressement formant coyau. A la fin du siècle apparaissent les toits brisés.

Plan et distribution : En plan ces logis offrent des variantes selon la largeur et la taille de la parcelle. Généralement de plan allongé, la cage d'escalier est désormais intégrée au volume intérieur du bâtiment. Le comble sert de grenier et de chambrées pour les domestiques.

Façades : La mise en oeuvre est soignée. Les parements en pierre de taille sont à joints minces (joints de pose), et les façades en moellons sont recouvertes d'un enduit. La composition symétrique est affirmée par le rythme des travées, tandis que les corniches et les bandeaux d'étage offrent une scansion horizontale. La proportion des fenêtres gagne de la hauteur (fenêtres classiques). Le décor sculpté disparaît à l'exception des moulurations présentes sur les lucarnes.



Maisons du 18^e s. : la première possède des lucarnes en pierre blanche ; le RDC de la seconde est fort modifié ; la dernière, datée 1762, offre une haute silhouette avec son comble à surcroît.



Maison à pièce unique + cellier, de la fin du 18^e siècle

- toit à deux pans couvert en ardoises et faitage en terre-cuite
- souche de cheminée en pignon
- comble non aménagé (grenier)
- rez-de-chaussée à deux pièces dissymétriques :
 - pièce à vivre (A) éclairée d'une fenêtre,
 - cellier ou réserve (B), éclairé d'un jour
- façade en moellons de granite
- entourages des baies en pierre de taille (granite) avec chanfreins et linteaux en arc segmentaire, fin 18^e s.



Maison du 19^e siècle, à deux pièces symétriques et comble aménagé

- comble aménagé éclairé par 3 lucarnes
- toit à deux pans couvert en ardoises, faitage en terre-cuite, et souches de cheminées en pignon
- corniche en pierre de taille
- surcroît : volume du comble situé en dessous du niveau de l'arrase du mur
- chaîne d'angle et entourages des baies en pierre de taille
- façade couverte par un enduit peint, avec effet de faux appareil en soubassement en pierre de taille
- Rez-de-chaussée à deux pièces symétriques et couloir central

TYPE 3 : MAISON MODESTE À RDC + COMBLE

Localisation : Ce type de maison correspond aux catégories sociales modestes : ouvriers, journaliers agricoles, petits artisans. Il est particulièrement présent dans les quartiers de Lambour, Pont-Guern et Kerentrée, mais de tels modèles se trouvent aussi conservés dans le centre ancien et le long des principales voies d'accès au centre ville.

Élévation : la maison est composée d'un rez-de-chaussée et d'un comble. Celui-ci est soit un simple grenier, soit il recèle des pièces éclairées par des lucarnes. Dans ce cas le volume du comble est souvent augmenté par un surcroît qui correspond à l'abaissement du niveau de plancher en-dessous de l'arrase du mur gouttereau.

Plan et distribution : Les plus petites sont des logis à pièce unique (une porte, une fenêtre) parfois doté d'une réserve ou cellier non chauffé. Le comble sert principalement de grenier et n'est pas doté de lucarnes. Les plus grandes adoptent un plan symétrique avec couloir central.

Façades : Généralement les façades en moellons de granite sont recouvertes d'une enduit peint (chaulé), à l'exception des éléments en pierre de taille : entourages des baies, chaîne d'angle, corniche. Souvent un effet de faux appareil apparaît dans l'épaisseur de l'enduit au niveau du soubassement.



Ci-dessus : deux exemples de maison à pièce unique, la seconde avec comble éclairé par une lucarne en charpente.

Ci-contre : maison à RDC + comble à surcroît, privilégiant une orientation sud sur le jardin, perpendiculairement à la rue.



Maison fin 19^e siècle, route de Quimper, porte centrée et boutique latérale

- toit à deux pans, couvert en ardoises, faitage en terre-cuite
- corniche en pierre de taille
- fenêtre à linteau droit
- menuiseries extérieures en bois peint
- façade à 3 travées et porte centrée
- façade enduite, peinte
- Rez-de-chaussée aménagé d'une boutique (ou atelier) : simple grande baie cintrée sans devanture menuisée

TYPE 4 a : MAISON DE VILLE À FAÇADE SANS DÉCOR DES 19^e - DÉBUT 20^e SIÈCLES

Localisation : c'est le type le plus couramment répandu dans le centre historique et le long de ces principales voies d'accès. Ces maisons caractérisent les extensions urbaines de la période et, en remplacement de logis anciens, les quartiers rénovés à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Elles sont le plus souvent mitoyennes et implantées à l'alignement des voies.

Élévation : le logis présente une élévation à R + 1 sous comble. Lorsqu'il est aménagé le comble est éclairé de lucarnes en bois plus rarement en pierre et son volume peut être augmenté par un surcroît qui correspond à l'abaissement du niveau de plancher en-dessous de l'arrase du mur gouttereau. La toiture est à deux pans couverte en ardoise. En centre ville quelques modèles adoptent un toit brisé.

Plan et distribution : Généralement de plan allongé, la cage d'escalier est intégrée au volume intérieur du bâtiment. Le comble sert de grenier et de chambrées. Le rez-de-chaussée peut être doté d'une boutique avec ou sans devanture commerciale menuisée selon le quartier.

Façades : Les façades en moellons sont recouvertes d'un enduit à l'exception des entourages des baies, des bandeaux et des chaînes d'angle lorsqu'ils existent. La composition symétrique est affirmée par le rythme des travées. Le décor est quasiment absent à l'exception des gardes-corps en fonte.



Ensemble de maisons fin 19^e siècle, rue du Château

- toit à deux pans, lucarnes en charpente
- corniche en pierre de taille, supportant chéneau
- chaîne d'angle
- toit à deux pans brisés (maison voisine)
- fenêtre à linteau droit
- menuiseries extérieures en bois peint
- volets de contrevent à persiennes, en bois peint (volets pleins au RDC)
- façade à 5 travées, porte centrée et boutique latérale (emprise exacte de 2 travées)
- façade enduite, peinte
- soubassement en pierre de taille



Séquence de façades de la même période dans la rue Danton



Exemple avec porte cochère pour atelier, rue Hoche



Maison fin 19^e siècle, avec perron, place de la République

- toit à deux pans, couvert en ardoises, faitage en terre-cuite
- lucarne en pierre de taille, sculptée
- haute corniche saillante se retournant sur chaîne d'angle à bossage (effet de pilastre)
- fenêtre à linteau cintré doté de larmier menuiseries extérieures en bois peint volets de contrevent persienné, bois peint
- corps latéral (service)
- façade à 5 travées, axialité marquée par
 - décor sculpté au-dessus du linteau
 - porte centrée précédée d'un perron
- façade enduite, peinte, sur soubassement en pierre de taille

TYPE 4 b: MAISON DE VILLE À FAÇADE ORNÉE DES 19^e - DÉBUT 20^e SIÈCLES

Localisation : dans le centre historique ces maisons d'aspect bourgeois sont situées dans les quartiers les plus prisés à l'époque, qu'il s'agisse de rues commerçantes (rue de Gaulle) ou de lotissements résidentiels (rue Hoche) créés dans la seconde moitié du 19^e siècle. Elles sont le plus souvent mitoyennes et implantées à l'alignement des voies.

Élévation : la maison présente une élévation à R + 1 (rarement R + 2) sous comble. Les hauteurs sous plafond sont importantes et le comble aménagé est éclairé de lucarnes en pierre de taille plus rarement en bois. Son volume peut être augmenté par un surcroît qui correspond à l'abaissement du niveau de plancher en-dessous de l'arrase du mur gouttereau. La toiture est à deux pans couverte en ardoise. Quelques modèles adoptent un toit brisé ou à croupes.

Plan et distribution : généralement de plan allongé, avec cage d'escalier intégrée au volume intérieur, le bâtiment peut être double en profondeur pour les modèles aux volumes les plus spacieux. Le rez-de-chaussée est parfois doté d'une boutique avec devanture commerciale menuisée.

Façades : Les façades offrent un modénature travaillée. Le décor réside dans la variation des matériaux utilisés et de leurs épaisseurs : soubassements en pierre de taille, bossages, enduits, frises et bandeaux d'étages, corniches sculptées, chaînes d'angle. La composition symétrique est affirmée dans l'axe de la porte d'entrée parfois précédée d'un perron ou surmontée d'un balcon.

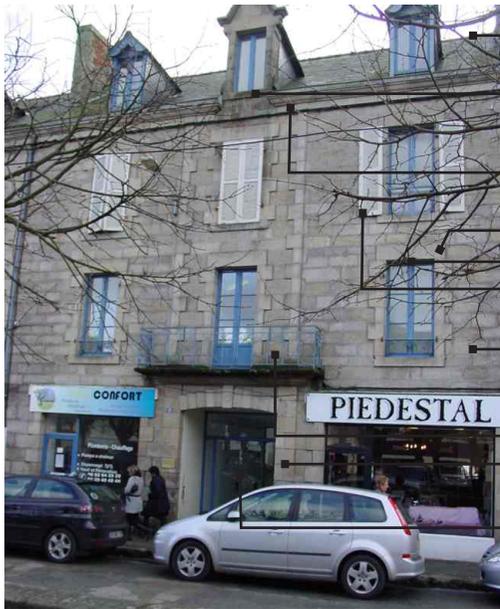


Maison fin 19^e s, façade à modénature soignée, rue de Gaulle

- grenier non aménagé éclairé d'une unique petite lucarne bois
- corniche saillante sur frise en pierre de taille
- façade de l'étage enduite
 - entourages des baies saillant, jambages à effet de pilastre
 - frise en pierre de taille entre 2 bandeaux saillants
- façade à 3 travées, axialité marquée par
 - balcon en fonte et fer forgé
 - porte centrée (à imposte vitrée)
 - parement en pierre de taille à bossage
- rez-de-chaussée :
 - parement en pierre de taille
 - deux baies à arc segmentaire (état d'origine restitué : fenêtre à deux ouvrants de la même largeur que celle de l'étage, volets de contrevent)



Trois autres exemples de façades à modénature



Immeuble vers 1890 à façade en pierre de taille

toit à deux pans, couvert en ardoises, faîtage en terre-cuite
 lucarne passante (interrompt la corniche) en pierre de taille au centre, et 2 latérales en charpente

corniche saillante

fenêtre à linteau droit
 menuiseries extérieures en bois peint
 volets de contrevent persienné en bois peint

façade en pierre de taille à joints minces (joints de pose)
 façade à 3 travées, axialité marquée par
 - balcon au-dessus de la porte cochère
 - un effet d'avant-corps (légèrement saillant)

commerces à rez-de-chaussée et accès aux logements dans l'immeuble sous le passage cocher



Immeuble fin 19^e s, avec balcon filant au 2^e étage

toit à deux pans brisés, couvert en ardoises
 lucarnes en pierre de taille

corniche saillante
 chaîne d'angle traitée en pilastre, à bossage

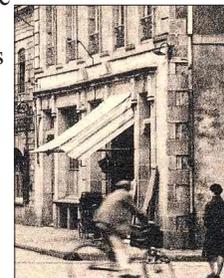
fenêtre à linteau droit surmonté d'un larmier

balcon filant devant les portes fenêtres (3 + 2)

façade enduite

façade à 5 travées, axialité marquée
 - par la porte d'entrée
 - par le décor du RDC intégrant les commerces

porte d'entrée de l'un des commerces d'origine (il n'y avait pas de devanture menuisée en applique cf. photo ci-contre).



**TYPE 5 : IMMEUBLE DE RAPPORT
 DES 19^e - DÉBUT 20^e SIÈCLES**

Localisation : en centre ville ces constructions sont situées dans les rues commerçantes ou résidentielles. Il s'agit d'immeubles à appartements destinés à la location et dont les RDC ont souvent une vocation commerciale. Ils sont implantés à l'alignement des voies, en mitoyenneté totale.

Élévation : l'immeuble présente une élévation à R + 1 ou R+2 (fréquent) sous comble. Les hauteurs sous plafond sont généralement importantes et le comble aménagé est éclairé de lucarnes en pierre de taille plus rarement en bois. La toiture est à deux pans couverte en ardoise. Quelques modèles adoptent un toit brisé ou à croupes (immeubles d'angle).

Plan et distribution : généralement de plan allongé, avec cage d'escalier intégrée au volume intérieur, le bâtiment peut être double en profondeur pour les modèles les plus grands. Au RDC, l'accès aux appartements est toujours indépendant de celui des commerces. Les boutiques possédaient souvent des devantures commerciales menuisées.

Façades : Les façades offrent un modénature soignée, en pierre de taille pour les plus anciens ou en moellons recouverts d'un enduit. Le décor peut être sobre ou offrir comme pour le type 4b une modénature recherchée. Les balcons filants indiquent l'emplacement des appartements les plus spacieux.



Autres exemples d'immeubles de rapport



Maisons bourgeoises à Lambour

Entre la rue de Lambour au nord et le quai de Pors-Moro au sud, de grandes maisons ont été bâties par la bourgeoisie locale à la fin du 19^e siècle. A la faveur de regroupement de parcelles, ces demeures cossues bénéficient de vastes jardins offrant une perspective vers la rive, et d'un accès au quai ménagé dans le mur d'enclos au sud. Certaines disposent d'une cour antérieure sur la rue dotée de dépendances (pavillons) et fermée par un portail.

Jardins et clôtures à Pors-Moro

Proches du moulin du même nom, deux maisons situées en bordure de la rivière sont dotées d'un jardin en terrasse aménagé en perspective vers la rive. Les murs de clôture et de soutènement sont en moellons régulièrement assisés.

La seconde dispose d'un pavillon de jardin construit à l'angle de son enclos.



Clôtures en ville

A gauche : mur en moellons recouvert d'un enduit conformément au traitement de la façade de la maison.

Au centre : grille métallique sur mur bahut traité dans le même appareil que le soubassement de la maison.

A droite : clôture très soignée, constituée de piliers de pierre de taille et d'un mur bahut supportant une haute grille en fer forgé. Elle existe également à l'arrière de la maison côté jardin.



TYPE 6 : MAISON BOURGEOISE AVEC JARDIN FIN 19^e - DÉBUT 20^e SIÈCLES

Localisation : en ville ou en périphérie du centre ancien, la maison bourgeoise révèle un acte individuel et souvent démonstratif de construction.

Implantation : sur une parcelle de grande taille la maison est en rupture avec l'implantation urbaine traditionnelle notamment lorsqu'elle se trouve placée au centre d'un jardin environnant. En ville cependant, les clôtures de ces propriétés situées à l'alignement des rues permet de rattacher ces ensembles au tissu urbain environnant.

Architecture : la forme architecturale des maisons bourgeoises est particulièrement soignée. Les plans, les élévations présentent une grande diversité. Leur silhouette se singularise dans le paysage et les volumes et les formes des toits ont une importance toute particulière : brisis, croupes, pavillons.

Parties constituantes : dans les cours ou dans les jardins des dépendances prenant la forme de pavillons accompagnent portails d'entrée et clôtures. Ces parties constituantes forment avec les espaces libres des ensembles de qualité.

Les clôtures : depuis le domaine public les clôtures garantissent l'intimité des lieux. En milieu diffus les murs maçonnés en moellons de granite sont de règle. En ville ils sont parfois enduits mais on rencontre également des clôtures à claire voie - des grilles en fer forgé - sur mur bahut, qui autorisent une transparence sur les jardins.



Maison avec boutique en centre-ville

- toit à deux pans, couvert en ardoises, faîtiage en terre-cuite
- lucarne « capucine » : reprise des années 1960
- corniche à modillons et enduit lisse (blanc)
- façade enduite, parties granuleuses à peinture colorée
- parties lisses en blanc
- fenêtre à angles abattus avec garde-corps en tube
- jardinière en ciment armé
- commerces à rez-de-chaussée :
- décor : frise en ciment (moulée)
- simple vitrine sans devanture
- effet de soubassement

TYPE 7 : MAISON À FAÇADE DE STYLE ANNÉES 1930

Localisation : Caractéristiques de la période de l'entre-deux-guerres, ces maisons sont rares en centre ville, mais les exemples plus nombreux dans les quartiers créés ou aménagés en extension des limites de la ville du 19^e siècle.

Élévation : dans le secteur étudié les maisons présentent une élévation à R + 1 sous comble. Le comble aménagé est éclairé de lucarnes en maçonnerie ou en bois. La toiture est à deux pans couverte en ardoise. Quelques modèles adoptent un toit brisé, à croupes ou demi-croupe en pignon sur charpente débordante (ci-dessous au centre).

Plan et distribution : dans le secteur étudié les maisons sont généralement de plan allongé, avec cage d'escalier intégrée au volume intérieur. En ville, la présence d'une boutique est fréquente.

Façades : L'utilisation du ciment armé et du béton a facilité la mise en oeuvre d'auvents, balcons et jardinières. Le style art-déco privilégie les lignes anguleuses telles celles des fenêtres aux angles abattus. Les façades toujours enduites offrent un modénature soignée où alternent des surfaces lisses et granuleuses. Les enduits sont souvent colorés et l'emploi fréquent de la brique pour les entourages de baies complète l'effet de polychromie. Les garde-corps et ferronneries des portes d'entrée en fonte, fabriqués en série, adoptent des motifs de corbeilles de fruits, vases et roses stylisés (ci-dessous à droite), tandis que les plus simples sont en tubes.



maison de ville de plan simple avec façade début années 1930

- toit à deux pans, brisé, couvert d'ardoises en écailles sur brisis
- lucarne en bois à angles abattus
- éléments en pierre de taille et moellons : rappels 19^e siècle
- façade enduite
- frise et bandeau en pierre
- fenêtre à angles abattus avec contrevents adaptés
- garde-corps stylisé en fer
- porte principale à imposte vitré, ouvrant vitré en son centre, ferronnerie stylisée
- soubassement



E - SOURCES

E.1 - ÉLÉMENT DE BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAM Jean-Pierre, AUBRY Chantal, BRUNET Geneviève, *Encyclopédie du littoral : les rivages du Conservatoire*, Actes Sud, 2010

CHÂTELLIER (du) Armand, « La baronnie du Pont », *Revue des provinces de l'Ouest*, Nantes, 1858.

CHÂTELLIER (du) Paul et DUCREST DE VILLENEUVE Emile, « Pont-l'Abbé – Lambour », dans *Paysages et monuments de Bretagne*, 17^e, 18^e et 19^e livraisons, Paris, 1893.

DUIGOU Serge, *Châteaux et manoirs en pays bigouden*, Quimper, 1998.

DUIGOU Serge, *Secrète rivière de Pont-l'Abbé*, Quimper, 1994.

DUIGOU Serge, LE BOULANGER Jean-Michel, *Histoire du Pays Bigouden*, Plomelin, 2002.

DUIGOU Serge, FLEITOUR Annick, COQUIL-HENRY Hélène, *Pont-l'Abbé : au coeur du Pays bigouden*, Plomelin, 2009.

KERNEVEZ Patrick, *Les fortifications médiévales du Finistère ; mottes, enceintes et châteaux*, Université de Rennes I, Rennes, 1997.

LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris 1981.

« Le manoir en Bretagne », *Cahiers de l'Inventaire*, n°28, Paris, 1993.

NIÈRES Claude, *Les villes de Bretagne au XVIII^e siècle*, PUR, 2004.

OGÉE Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, nouvelle édition revue et augmentée par MM Marteville et Varin, 2t, Rennes, 1843.

PÉROUSE de MONTCLOS Jean-Marie (directeur), « Bretagne », *Dictionnaire guide du patrimoine*, Monum, Paris, 2002.

E 2 - ARCHIVES CONSULTÉES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE (AD29)

- Série J : documents intégrés par voie extraordinaire
 - 1J 685 : Plan de la ville de Pont-l'Abbé, n.s., n.d. (fin 17^e siècle).
 - 1J 686 : Plan de la ville de Pont-l'Abbé, n.s., n.d. (attribué à de Robien, vers 1756).
 - 100 J 825 : fonds Kernuz ; marais de Lande-Vallée (1825-1826)
- Série 2O : administration des communes du département, 19^e et début 20^e siècles
 - 2O 1507 à 1520 : Pont-l'Abbé, administration générale, bâtiments communaux, travaux, voirie, etc.
- Série 3P : cadastres du 19^e siècle
 - 3P 222 : plan cadastral de la commune de Pont-l'Abbé, en 1833.
- Série S : travaux publics, littoral, rivières, moulins, 19^e siècle.
 - En particulier les sous-séries 4S : fixation du rivage de la mer, port de Pont-l'Abbé, domaine maritime, marais du Cosquer ; 7S et 29S : rivière et moulins.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE (AD35)

- Série C : Intendance de la province de Bretagne
 - C 3170, Requêtes des habitants de Pont-l'Abbé tendant à obtenir un secours pour les réparations nécessaires à leur port (1775).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE (AD44)

- Série B : chambre des Comptes de Bretagne
 - B 2025, Sénéchaussée de Quimper, baronnie de Pont-l'Abbé, aveux et dénombrement rendus par les seigneurs du Pont en 1480, 1494, 1538 et 1543.
 - B 2047, Sénéchaussée de Quimper, réformation du Domaine, baronnie de Pont-l'Abbé, déclaration de Louis de la Bourdonnay en 1694.

ARCHIVES MUNICIPALES DE PONT-L'ABBÉ (AMP)

- Série O : voirie, travaux, alignements, pétitions, 19^e - début 20^e siècles
- Série T : route départementale, traverse de Pont-l'Abbé, 19^e siècle.
- Collection photographique : reportages de vues aériennes en 1978 et 1986.

E.3 - DOCUMENTATION DES SERVICES ET ÉTUDES DIVERSES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

- Base *Mérimée* et base *Mémoire*, en ligne sur internet.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- INPN (inventaire national du patrimoine naturel), en ligne sur internet.
 - Base de données NATURA 2000 (septembre 2012).
 - ZNIEFF 530007478 - *Vasières de la rivière de Pont-l'Abbé*, fiche technique et cartographie.

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP-29)

- Collection photographique : fonds Villard, début 20^e siècle.

RÉGION BRETAGNE

- Service régional de l'Inventaire (anciennement rattaché à la DRAC-Bretagne) :
 - pré-enquête d'inventaire du patrimoine, en 1971, dont photographies de la chapelle de la Madeleine ; et 1986.
 - enquête thématique sur le patrimoine industriel, par M. Briant, 1981.

ETUDES DIVERSES

- *Enquête d'ethnographie sociale et de géographie économique et humaine, destinée à servir à l'établissement du projet d'aménagement de la commune de Pont-l'Abbé*, Ministère de la Construction, Service départementale du Finistère, Brest, juin 1960.

- « Rivière de Pont-l'Abbé », *Fichier technique des estuaires bretons*, bureau d'études de la SEPNB, 1975.

- Conservatoire du littoral, *Rives de l'Odet et rivière de Pont-l'Abbé*, fiche descriptive : « Anse du Pouldon - Rosquerno - Bodillo »,